

# POLICE MAGAZINE

## AVEC LES DÉVALISEURS DE TRAINS DE MARCHANDISES



Lire, pages 8 et 9, des révélations qui feront sensation et apporteront sur quelques événements demeurés jusqu'à ce jour assez obscurs des explications d'une précision rigoureuse.



En dépit de son air terrible, la grand-mère de James Soldat, Mrs. Anna Soldat (soixante-sept ans) n'était pas une méchante femme.

# LA HANTISE DU CRIME

CHICAGO, la ville des gangs, la cité d'Al Capone et de Jack Diamond, le grand marché des affaires, célèbre dans le monde entier par sa bourse aux grains, ses usines, ses abattoirs géants, vit une jeunesse ambitieuse, ardente, pressée de vivre sa vie et de jouir. Ce qui empoisonne les boys américains, bien plus que ceux d'Europe, c'est un besoin maladif et inextinguible d'arriver vite, de faire des dollars, de passer par-dessus les autres....

Quand notre boy a une sweetheart, une camarade d'école, de bureau ou de palier, pour lui plaire, pour pouvoir la sortir, pour la disputer, s'il le faut, à quelque camarade également sur les rangs, pour lui faire des cadeaux, pour l'emmener au cinéma ou au théâtre, il lui faut de l'argent, beaucoup d'argent. Où le prendre ?

En Europe, les « petites amies » (équivalents des sweethearts avec plus... d'intimité en général) sont la plupart du temps de bonnes filles qui ne laisseront pas se désespérer un garçon qui leur plaît ; elle savent mettre un frein aux sorties et aux cadeaux, si vraiment l'aimé est au bout du rouleau, financièrement parlant. Là-bas, il n'en est pas de même. L'homme est taillable et corvéable à merci ; une femme lui fait grand honneur en acceptant de se montrer avec lui ; et une jeune fille peut librement accepter des bijoux de prix de cinq ou six amoureux différents, sans accorder à aucun... ce qu'il pourrait exiger en échange !

Ils leur reviennent cher, aux boys d'Amérique, quelques baisers au clair de lune ! Si cher que certains, affolés, ne reculent devant rien pour se procurer l'argent sans lequel ils perdraient leur amour.

Tel fut le cas de James Soldat. James Soldat, élève à l'École d'Électricité de Chicago, est le fils unique d'une honorable famille. Il a dix-huit ans ; ses parents tiennent un restaurant dans le quartier japonais, à l'ouest de la ville.

James est un bon élève, un garçon intelligent et fin, à qui ses professeurs, rendent un unanime hommage. Il rêve d'aviation ; il veut devenir un Willy Post ou un Lindbergh ; ses études s'orientent tout entières vers cet idéal de l'air. Avec quelques camarades, il a fondé un club de vol à voile, et ces nouveaux Icare ont construit de leurs mains un planeur qu'ils vont voler dimanches et jeudis.

Les parents de James ne voient pas d'inconvénient à ce que leur fils devienne aviateur ; et sa grand-mère, Mrs. Anna Soldat, qui est riche, répète, chaque fois qu'elle vient dîner à la maison :

— Quand j'aurai à faire un cadeau à James, à sa sortie de l'école, je lui offrirai un avion de tourisme.

Elle est très à la page, grand-mère ! Il est vrai qu'elle n'a que soixante-sept ans.

Mais, depuis quelque temps, James n'est plus le même... Sur le terrain d'aviation, il a rencontré Winifred May...

C'est une jeune élève de l'Université, qui apprend à piloter. Sa mère dansa jadis à Broadway ; et Winifred ne porte que le nom de sa mère. Mais ces légères taches n'ont aucune importance aux yeux de James ; la jeune fille est tellement jolie ! Blonde, rose, des yeux de myosotis, des cheveux d'or pur.

Winifred n'a que seize ans et demi. Elle commence à se sentir belle, à goûter les compliments, les hommages, les regards des hommes. Elle aime déjà jouer avec un péril qu'elle devine et ignore. Elevée dans des souvenirs de tutus et de revues à grand spectacle, elle associe dans son cœur l'aviation et le théâtre. Deux goûts qui se peuvent concilier, en Amérique du moins.

Tout de suite, elle a senti, en James, une proie facile. Ce boy bien élevé, gentil, timide comme une fille, est un chevalier servant sans danger ? Winifred se sent aussitôt prête à expérimenter sur lui la gamme des coquetteries que toute fille trouve d'instinct en son âme. Ce jeu semble d'autant plus exquis à Winifred May qu'elle a le béguin pour un authentique aviateur, un « as », qui ne se soucie pas plus d'elle qu'un poisson d'une pomme. James sera la compensation et le souffre-douleur.

Jeu redoutable, jeu passionnant... James n'est pas de taille. Il marche à fond, il tombe amoureux de la school girl ; il ne dort plus, il ne mange plus... Et la modeste mensualité de ses parents fond, fond...

À l'École d'Électricité de Chicago, les élèves sont libres trois fois par semaine le soir. Naturellement, ces soirs-là, Winifred veut aller au théâtre, au dancing, au cabaret, au cinéma. Sa mère, parfois, l'accompagne ; mais pas souvent. James, qui connaît déjà les affres de la jalousie, se sent bientôt en proie à d'autres soucis, plus basement matériels. Ces sorties, qui inondaient de joie sa vie, voici maintenant qu'elles lui font peur ! Comptant et recomptant ses dollars, il se demande avec angoisse : « Où voudra-t-elle encore aller ? Quel sera son caprice ? » Car James est trop épris pour avouer à la jeune fille ses inquiétudes ou pour lui conseiller de l'épargner. Winifred le prend pour un fils de famille ; et James n'a pas d'illusion : le jour où il ne pourra plus suivre le train, il sera vite remplacé...

Deux fois, trois fois déjà, le boy est allé trouver sa grand-mère.

— Vous savez ce que c'est, entre jeunes gens... Le poker, un peu de sorties.

Elle a souri, indulgente, et, devant le

Voici, de gauche à droite, les trois criminels. John Machiewski (dix-neuf ans) maintint la vieille femme, tandis que James Soldat (au centre), petit-fils de la victime, l'étranglait de ses mains. Frank Showrowski faisait le quel pendant ce temps.

jeune homme, elle a ouvert une cassette où des dollars s'alignent par imposantes liasses.

Mais cela ne peut pas durer. Le père Soldat ne marche plus ; un jour, la grand-maman, à son tour, déclare :

— Ne compte plus sur moi. Où irions-nous ?

James se sent acculé. Et justement Winifred, dont l'anniversaire approche, rêve de certaine barrette... Elle entraîne, chaque fois, qu'ils se rencontrent, son soupire devant la vitrine grillée de Sons and Sons, 42<sup>nd</sup> Street. Elle s'arrête, l'air prodigieusement détaché, devant les bijoux étalés. Elle soupire : « Cela ferait si bien sur ma robe du soir, vous savez, la verte ? »

Cette barrette devient, pour le malheureux gamin, une obsession. Plus que huit jours avant l'anniversaire ; et la barrette vaut cent vingt dollars... Le jour, la nuit, James en rêve. Il se voit, dans un exploit de gangster, lançant un pavé dans la vitrine, subtilisant le bijou... Mais Winifred elle-même le trahirait ou se détournerait de lui avec horreur.

Alors voici qu'une sombre idée se lève dans le cerveau enflévré de James. Elle est née on ne sait en quelles profondeurs troubles ; elle y a grandi comme une ivraie, tendant d'obscures racines. Avec chaque jour qui passe, elle croît, se ramifie, emplit sa pensée : « Va chez ta grand-mère et tue-la ».

Notez que James Soldat pourrait envisager de voler sa grand-mère, non de la tuer. Eh bien ! pas une seconde cette idée ne l'aura effleuré : le crime lui paraît nécessaire. Irresponsabilité ? Débilité mentale ? Peut-être. Mais il joue sa suprême partie. Il croit sentir que Winifred, que la possession de Winifred sont liées à ce bijou qu'elle veut de toutes ses forces.

Et c'est, au fond, sa seule circonstance atténuante... bien mince cependant !

À l'École d'Électricité, James a deux copains, l'un et l'autre américano-polonais. Le premier, John Machiewski, dix-neuf ans, joue les affranchis et les terreurs. C'est, parmi ces futurs ingénieurs, le « gars qui ne se dégonfle pas », une « belle petite canaille ». John a déjà eu deux ou trois histoires...

L'autre, dix-sept ans, Frank Showrowski, est un faible, vicieux, mais romanesque et dépourvu de sens moral. Celui-là, on le conduirait par le bout du nez.

C'est à ces deux gaillards que James s'adresse. Ils l'aideront. Froideusement, de but en blanc, le jeune homme leur expose son projet : « Toi, Frank, poule mouillée, tu feras le guet. Moi, avec John, j'estourbirai la vieille ».

Les deux boys ont pâli. Mais ils n'ont pas dit non. James sait les arguments qui touchent. Cinq cents dollars à l'un, deux cents à l'autre... sur l'argent de la cassette. Et quand John dit : « C'est un sale truc tout de même et qui peut mener loin », il suffit de lui répondre : « Libre à toi ! Moi qui te prenais pour un vrai de vrai, un malabar... Comment que t'as les foies ! »

Quant à Frank, lorsqu'il cherche la tangente, sous prétexte qu'il ne veut pas être mêlé à un crime, il faut lui parler du « frie à la clef » et le mener à la baguette : « Si tu ne veux pas qu'on t'en fasse autant... » L'argument est péremptoire.

Enfin, l'expédition s'organise. On sautera le mur, en douce, à la nuit...

Mrs. Anna Soldat coud, tranquille, sous la lueur de la lampe. Les trompes des taxis Yellow sont rares. Dans toute la maison se répand une odeur bien particulière : celle de la cuisine à l'électricité. La brume tombe du ciel, noie les formes vagues de la nuit. Une T. S. F. grésille à l'étage au-dessous.

On frappe. Sourcil froncé — plus par l'étonnement que par la crainte — la vieille femme gagne l'entrée. Elle demande, haut à travers la porte :

— Qui est-ce ?

— Ouvre, grand-mère ! C'est moi, James.

En hâte, la vieille dame enlève la chaîne de sûreté. Encadrant son petit-fils, quelles sont ces silhouettes inconnues ?

— Des camarades, grand-mère !

Mrs. Anna Soldat s'étonne.

— Ce n'est pas jour de sortie, pourtant !

— Je vais l'expliquer, fait James, entrant dans l'appartement avec John, tandis que Frank, en dépit de l'invitation gracieuse, reste sur le palier.

Mrs. Anna, hochant la tête, précède les visiteurs vers son salon. Elle marmonne quelque chose entre ses lèvres, quelque chose comme : « Ce sacré garçon a encore dû faire une blague ! » Quand elle se retourne, cependant, voici qu'elle ne reconnaît plus son James, son petit-fils, dans ce gaillard aux yeux exorbités qui avance, avance vers elle.

— Qu'y a-t-il ? Que veux-tu ? Tu me fais peur ! s'écrie l'aïeule en reculant.

Le misérable boy ne répond pas. Il marche toujours, les mains tendues, comme un halluciné. Alors, John, l'affranchi, le Terreur, passe derrière la vieille, lui saisit les bras, les ramène derrière le dos.

Mrs. Anna Soldat n'a pas eu le temps de crier. Les mains de son petit-fils, de son bien-aimé James se sont refermées autour de son cou. Elle a défailli, elle est tombée à la renverse, entraînant une potiche, une petite table dans sa chute. John la maintient toujours et dit à James : « Serre ! Serre ! Plus fort ! » parce que l'amoureux de Winifred est pâle, mais pâle... à s'évanouir.

Des minutes passent, plus longues que des heures. La T. S. F. fait toujours beugler un ténor au-dessous. Mrs. Anna Soldat, le corps secoué de tremblements nerveux, meurt sans un mot. Ses yeux ouverts, déjà vitreux, semblent regarder James, qui recule.

Un pas résonne soudain dans la pièce voisine. Les deux meurtriers se redressent, éperdus. Ce n'est que Frank. Il a eu peur, resté seul. Il regarde ce cadavre. Incroyant pas que ses amis iraient jusqu'au bout de leur tâche affreuse ; maintenant il comprend et, livide, se met à trembler comme la feuille. Les trois assassins se regardent, cloués au sol, sans pouvoir parler.

Le premier, John retrouve ses esprits :

— La cassette ?

James la lui indique, sur le secrétaire d'acajou. Ils l'ouvrent. Elle est pleine. Des dollars, des tas de dollars, soyeux et neufs. Ils en remplissent leurs poches, sans compter. On vérifiera après. Seul John, — plus de sang-froid que les autres, décidément — fait disparaître une liasse dans sa poche-revolver...

Eteignant l'électricité, ils gagnent la porte. Des gens, qui vont au théâtre, descendent l'escalier. Ils entendent leurs pas, derrière l'huis. Que ces secondes, encore paraissent longues ! Ils ne sont pas si sûrs, après tout, que la vieille soit bien morte ! Si elle allait se relever, marcher, venir vers eux, l'index tendu, vengeur ?

Mais non ! L'escalier est redevenu silencieux. Ils filent, dégringolent les marches, passent avec détachement devant la loge de la concierge. Une fois dehors, après un « bonsoir » hâtif, ils se séparent. Frank, bourré de remords et de crainte, rentre à l'école ; John file dans un cabaret chantant où les girls passent pour faciles. Quant à James, il prend la route du Chicago central, une seule idée en tête : « Le bijoutier est-il encore ouvert, à cette heure-ci ? »

Comment ils furent découverts, tous trois ? Le plus banalement du monde. On s'aperçut de leur absence, à l'école, absence illégale, qui avait de quoi les faire renvoyer. Là-dessus, découverte du crime. Puis Winifred s'en vint rapporter le bijou à la police en déclarant sans émotion, avec le seul souci de sa sécurité personnelle : « J'entends n'être mêlée en rien à cette histoire, si James a fait une folie ».

Dix-sept, dix-huit, dix-neuf ans ! À cet âge-là, à moins d'être un « tueur », on se

(Suite page 4.) JOHN PEARSON.

# Dans la Sierra avec les derniers bandits d'honneur

Un matin de décembre 1933, Pasos Largos, le dernier bandit d'honneur espagnol qui vient de tomber sous les balles des *guardias*, ayant accepté de me rencontrer sur un terrain neutre, l'aube à peine naissante sur la Sierra Nevada me trouvait chevauchant un mulet famélique, de conserve avec un guide, petit, tanné, olivâtre, n'offrant à vrai dire, dans son aspect, rien de spécialement romantique.

Cela faisait deux heures que nous cheminions sans mot dire. A mesure que nous prenions de la hauteur, le paysage se découvrait plus triste et plus rude dans sa grandiose monotonie. Le mauvais état de la piste rocailleuse et pleine d'embûches s'accroissait à tel point que nos courageuses petites bêtes donnaient déjà des signes de lassitude.

Tout à coup, de son bras tendu, Matéo m'indiqua un sommet auquel on ne pouvait accéder que par une sente tortueuse longeant une gorge profonde.

— Derrière ce pic, il y a la cabane de Mutalez, laissez votre bête vous conduire. C'est la meilleure façon de ne pas l'énerver et d'être sûr d'arriver là-haut les quatre membres intacts.

Nos mulets, à bout de souffle, attaquèrent cette dernière escalade.

Nous mîmes enfin pied à terre et, la bride sous le bras, nous avançâmes prudemment. De ses yeux perçants, Matéo scruta le paysage désolé qui s'étendait sous nos pas. Il me fit remarquer une installation de branchages qu'on aurait dit accrochés à flancs de muraille. Une étoffe blanche flottait sur le toit.

— C'est la cabane. Le signal y est. Tout va bien. Pasos Largos nous attend.

Les chiens avaient déjà signalé notre présence. Escortés par eux, nous débouchâmes bientôt sur une manière de terrasse précédant la fameuse cabane de Mutalez — en vérité, une de ces huttes de charbonnier comme il s'en rencontre fréquemment dans la Sierra.

Une silhouette se découpait dans l'entrebaïlement de la porte. C'était celle d'un homme, long, sec comme un sarment, le visage raviné, éclairé de deux yeux extrêmement mobiles, la tête coiffée d'une casquette de poils de chèvre de laquelle s'échappait une broussaille de cheveux gris. Il était ceint de buffleteries et de grosses laines, un carnier et d'épais brodequins complétaient son accoutrement. A portée de la main, un fusil à deux coups d'un modèle ancien.

Tel quel, Pasos Largos, dit « Longues-Jambes », le célèbre roi de la Sierra, réalisait bien l'image classique du coureur de routes américain ou du bandit corse du siècle dernier.

Il serra avec confiance la main que je lui tendis et nous pénétrâmes dans l'unique pièce du logis, tout encombrée d'outils de travail et de peaux. Une planche, posée sur quatre piquets, figurait la table. Mutalez, le charbonnier, y avait disposé un maigre repas fait de lard fumé et de pain d'orge, un flacon d'alcool et une cruche d'eau.

L'histoire de ce fils de paysans pauvres du Guadalquivir devenu « bandit d'honneur » pour une raison que lui-même ne veut pas dire — une femme, peut-être ! — reste à écrire. Un fait demeure acquis : durant des années et des années, Pasos Largos, seul ou bien associé avec deux autres brigands de la montagne, Francisco Pernalès, surnommé « Jambon », et Joaquín Camargo Pamez, plus connu sous le sobriquet de Vivillo, le *Rapide*, mena la vie d'un hors-la-loi, rusant avec les carabiniers et gardes civils lancés à ses trousses, faisant le coup de feu, détroissant les voyageurs égarés, pillant ici et là de riches haciendas, se ravitaillant à la force du poignet dans les auberges, mais respectant toujours les chevriers, les cultivateurs et les charbonniers, hôtes de son domaine, auxquels une singulière et étroite solidarité le liait.

A ne s'en tenir qu'aux apparences, on pourrait presque croire que Pasos Largos, aux yeux de ces humbles habitants de la Sierra, jouait le rôle de la Providence, du redresseur de torts. Il est de fait que les percepteurs et les usuriers, qui foisonnent en terre ibérique, ne trouvaient pas plus dangereux adversaire que lui.

Un jour de 1930, notre brigand s'en venait, à la lente allure de son cheval, se ravitailler en cartouches dans une petite bourgade située près de Lonja. Sur la route, arrivant en sens inverse, dans une carriole, deux carabiniers et un magistrat municipal. Ils allaient procéder à la saisie des biens d'un modeste fermier des environs. Largos était au courant de la chose ; le fermier n'avait pas payé ses impôts ; de plus, il était de ses amis, deux motifs suffisants pour lui prêter assistance.

Dissimuler sa monture et se placer à l'afût derrière un talus, fut, pour notre bandit l'affaire de quelques secondes.

Quand l'équipage fut à portée de fusil, une décharge de chevrotines coucha à jamais dans le fond de sa voiture le représentant des autorités. Une seconde balle blessa mortellement l'un des deux gardes. Après quoi, Largos, s'avançant au milieu de la route, intima l'ordre au survivant de tourner bride, ce que le malheureux, vert de peur, fit sans demander son reste.

Autre exploit, Largos, Francisco Pernalès et Vivillo assaillent le receveur, en tournée, d'une succursale de la Banca di Bilbao. L'attentat qui a lieu près du Jaen, en Andalousie, ne rapporte que dix-sept cents pesetas. Trop peu, au gré des bandits. Cependant, un escadron de *guardias* montés cantonne précisément dans la région. Une chasse à l'homme s'organise. Les paysans, croyant la guerre civile revenue, se barricadent chez eux, barrent les routes avec des chaînes, tirent les fusils des coffres où ils reposent, enveloppés de linges gras, et dressent des embuscades. Pour le coup, on se bat sérieusement, sans trop savoir de quoi il retourne.

Puis, simultanément, la gendarmerie apprend que Vivillo et Pernalès ont dévalisé, revolver

au poing, le bureau de poste d'Úbeda. Quant à Largos, jamais il n'a mieux mérité son surnom de « Longues Jambes » : il vient, en effet, de blesser un carabinier de Ronda, à cent cinquante kilomètres du lieu où on le recherche. Cette performance effectuée en deux jours, à travers les montagnes, est bien dans sa manière. Largos signale sa présence ici par une de ces actions dont il a le secret, puis il couvre des lieues et des lieues, à cheval ou à pied, pour regagner sa tanière. Les populations ne sont pas loin de croire qu'il a le don d'ubiquité et la maréchassées s'époumonnent à tenter de le suivre à la trace.

Voilà l'homme avec lequel je déjeunai.

Depuis cette inoubliable randonnée dans les gorges de la Sierra, Vivillo et Pernalès ont été tués par les *guardias*, alors qu'ils étaient descendus chez un des nombreux amis et complices qui leur donnaient habituellement l'hospitalité.

A son tour, Pasos Largos, les « Longues-Jambes », cerné dans un de ses repaires, une simple caverne creusée dans le roc et tapissée de peau de bêtes, vient de payer sa dette à la société. Il est mort, surpris, sans avoir pu esquiver un geste de défense. Une balle entre les deux yeux le coucha sur le dos, les bras en croix, la face tournée vers le ciel. Sur lui, on trouva tout un arsenal de poignards et de pistolets, les amulettes et les images pieuses qui ne le quittaient jamais. Son fusil, son fidèle compagnon, comme il disait, gisait à quelques mètres de là, hors de la portée de sa main.

Ainsi vient de finir, comme il l'avait souhaité, vaincu, mais non dompté, le dernier « brigand d'honneur » des montagnes andalouses.

JACQUES LEROUX.

Joaquín Camargo Pamez, dit Vivillo.



Pasos Largos.



L'allirait de Pasos Largos : fusil, bouteille, sac, carlonnière, scapulaire...



Le tromblon du célèbre Pernalès.

# On accuse, on plaide, on juge...

## Une femme au cœur large.

Au banc de la partie civile de la quatorzième chambre correctionnelle est assis un homme jeune et élégant... Au banc des prévenus libres, un autre homme également jeune et élégant... Entre les deux, à la barre des témoins, l'élément de discorde : une jolie femme brune, au visage pâle et durci, où luisent des yeux d'un vert métallique et changeant, lesquels lancent un regard de haine à gauche sur la partie civile, un regard de tendresse sur le prévenu à droite.

Le président jette un coup d'œil sur son dossier qui, par la chaleur ambiante, — trente degrés de plomb pèsent sur les cerveaux congestionnés, — doit lui paraître un véritable casse-tête chinois :

— Voyons, monsieur, dit-il à la partie civile, qui êtes-vous ?

— Le mari de Madame.

— Bien. Et vous ?

Le prévenu se lève et déclare :

— Le mari de Madame.

Le substitut commence à s'intéresser à l'histoire ; jusqu'à présent, il semblait sommeiller. Il interroge la jeune femme :

— Madame, ces deux messieurs se vantent, n'est-ce pas ?

— Non, chacun d'eux a raison, je les ai épousés l'un et l'autre... mais à tour de rôle évidemment. Monsieur (elle montre le prévenu avec douceur) est mon premier mari ; Monsieur (elle indique avec violence la partie civile) est le second et l'actuel... Plus pour longtemps... heureusement ! Celui-ci prend alors la parole :

— J'étais, en effet, marié depuis deux ans lorsqu'une lettre anonyme m'apprit que ma femme avait un amant ; je la fis suivre par une agence spécialisée dans ce genre de choses et j'appris que la lettre avait dit vrai ; je me rendis au « nid » des amoureux pour les y surprendre !

On imagine la scène classique : dans une maison moderne, un petit appartement trop neuf avec de larges baies, quelques meubles de laque, des soies chinoises, des coussins amoncelés sur le divan profond comme doit l'être tout bon instrument de plaisir : des roses somptueuses effeuillent dans une coupe leurs pétales odorants de pourpre et de sang... Deux êtres sur le divan conjuguent le verbe éternel au présent, lorsqu'un coup de sonnette impérieux les arrache à leur rêve : la femme se dresse épouvantée :

— Qui est-ce ? Mon mari peut-être ?

L'amant en pyjama entr'ouvre la porte et, d'un coup de poing, est rejeté dans l'antichambre exigüe... Le mari bondit dans la pièce avec des injures :

— Et savez-vous, monsieur le président, qui j'ai reconnu dans l'amant de ma femme ? Interroge-t-il avec amertume.

Le président, bien entendu, n'en sait rien et d'un geste, semble s'excuser de cette ignorance.

Le mari continue :

— L'ex-mari de ma femme : Monsieur que je poursuis aujourd'hui devant vous pour coups et blessures, car, non content de me prendre...

— Reprendre ! interrompt le second mari.

Le premier, dédaigneux de l'interruption, achève sa phrase :

— Non content de me prendre ma femme, il m'a encore assommé à coups de poing.

— C'est abusif ! intercale, ironique, le substitut, tandis que le public, tout à l'heure anéanti par le soleil qui inonde la salle avec générosité, s'intéresse maintenant pro-

## Lahantise du crime

(Suite de la page 2.)

dégonfle vite, face au grilling. Les trois boys ont avoué, tout avoué, donnant avec abondance les détails les plus minutieux.

Frank — le seul qui manifesta un véritable repentir — a une chance de s'en tirer. Il fut complice, c'est entendu, mais complice passif et d'ailleurs affolé.

Des deux autres, John, bien qu'il n'ait pas tué à proprement parler, est considéré comme l'un des instigateurs et agents d'exécution en raison de ce fait qu'il est le plus âgé et qu'il maintint la victime tandis que James l'étranglait. James, lui, ne devra qu'à son jeune âge d'échapper à la chaise électrique.

Winifred May, mise en vedette par ce crime qu'on ne saurait qualifier de passionnel, a vu sa photo dans tous les journaux. Elle a reçu des centaines de lettres, des demandes en mariage et une proposition de Hollywood. Sa grande préoccupation — dit un journal de Chicago — est de décider quelle toilette sera la plus convenable pour venir témoigner au procès. Elle penche pour un fourreau de velours noir rehaussé de perles de jais...

Car la jeune girl, dans sa tête légère, n'a pas pensé une seconde qu'elle était la grande responsable de ce crime commis pour elle.

Il est fâcheux pour la morale qu'on ne puisse l'inculper, elle aussi.

J. P.

diglement à l'aventure de la dame aux deux maris, laquelle, toujours debout à la barre, excuse le geste brutal de son premier époux devenu son amant.

— Mon mari, dit-elle, a provoqué cette attitude en voulant me maltraiter, il s'est jeté sur moi en criant : « Tu vas voir de quel bois je me chauffe... Mon... mon... »

Elle hésite à prononcer le mot et, finalement, lance :

— Mon premier mari, évidemment, n'aurait pas me laisser battre : il a empoigné mon second mari aux épaules et l'a sorti en le malmenant un peu, je le reconnais...

— Un peu, ricane la partie civile, j'avais la bouche et le nez en sang, ainsi que l'a constaté le médecin qui m'a délivré un certificat après l'attentat.

Le mot « attentat » met la salle en joie ; la jeune femme croit devoir expliquer son attitude :

— Mon premier mari et moi, nous nous sommes séparés pour des raisons futiles, ce fut une faute que je déplorais d'autant plus que mon second mari ne m'a pas donné le bonheur, loin de là... Aussi, quand j'ai, un après-midi, rencontré mon ex-mari qui m'a demandé de me revoir, j'ai accepté et, en le prenant plus tard pour amant, je n'ai pas pensé mal faire puisqu'en réalité il était le premier à qui j'ai appartenu...

— Mais moi, madame, je demande le divorce le plus rapidement possible ! s'exclame indigné l'actuel.

Et le premier qui jusqu'alors, n'avait pas dit grand'chose de déclarer :

— Nous le désirons vivement, Madame et moi, pour pouvoir enfin être de nouveau librement l'un à l'autre !

Le tribunal condamne pour coups et blessures le prévenu à cent francs d'amende et cinq cents francs de dommages intérêts à verser à son prédécesseur qui s'éloigne, seul, tandis que celle qui est encore sa femme prend amoureusement le bras de celui qui n'est plus son mari.

## « Eglise » et « Danseuses ».

Justice de paix du huitième arrondissement : le directeur d'une revue mensuelle assigne en paiement de son abonnement de l'année courante, soit cent vingt francs, une lectrice du journal, personne austèrement vêtue de sombre et coiffée d'une capote ornée de grosseilles noires, capote qui rappelle celles que portaient les vieilles dames sous le second Empire.

Ladite vieille dame explique avec véhémence les raisons de son refus :

— Monsieur le juge de paix, j'étais depuis trois ans abonnée à une revue dénommée *Eglise* et dont je payais régulièrement l'abonnement... Ce journal, ainsi que son nom l'indique, comprenait des articles rédigés par de pieuses personnalités, on y voyait les portraits de notre Saint-Père le Pape et des évêques et archevêques, je suis une fervente catholique et j'apprécie beaucoup ce genre de revue...

— C'est votre droit, interrompt le juge de paix.

— Or, un jour, mon journal préféré changea de directeur.

— Ce n'est pas une raison pour ne pas payer un abonnement en cours alors que vous n'aviez pas écrit au journal que vous cessiez d'être abonnée.

— Je n'avais pas écrit parce que je comptais rester abonnée en supposant que la revue conserverait à l'avenir le même caractère pieux.

— Elle ne l'a pas conservé ? interroge le juge de paix.

Le directeur de la revue semble un peu gêné de la question :

— C'est-à-dire... murmure-t-il.

Alors la vieille dame, secouant d'un air furieux, sa tête qui semble prête à éparpiller les grosseilles de son couvre-chef, s'exclame :

— Jugez-en : *Eglise* a changé de titre et est devenue...

L'émotion la suffoque au point que le juge de paix l'interroge :

— *Eglise* est devenue ?

— *Eglise* est devenue... *Danseuses* ! prononce-t-elle au comble de l'indignation.

— Évidemment, fait le juge de paix, le genre du journal a dû changer.

— Oui... un peu... avoue le directeur.

— Un peu ! répète la vieille dame, un peu... voyez plutôt !

Et, d'un air dégoûté, elle tend au magistrat une revue montrant sur sa couverture un couple enlacé qui semble goûter dans une danse langoureuse une enveloppante sensualité... à d'autres pages, des rats d'opéra en tutu blanc écoutent des admirateurs qui leur tendent... des chèques ; plus loin, des vedettes de music-hall ; ailleurs, une salle où règne un désordre de cabinet particulier, des bouteilles de champagne entamées oscillent, comme des navires, à la dérive sur la glace fondue des seaux, des femmes dansent voluptueusement, minues, aux bras d'hommes penchés sur elles :

— Alors, conclut la dame aux grosseilles, peut-on m'obliger à lire « ça » ?

Oh ! le ton de dégoût de ce « ça » ! Le juge de paix, décidant que la lectrice d'*Eglise* pouvait ne pas avoir le désir de rester celle de *Danseuses*, a débouté le directeur de sa demande de paiement.

SYLVIA RISSER.

# “ Là, tout n'est qu'ordre et beauté...”



Les vers fameux de Baudelaire reviennent en mémoire quand on regarde ce spectacle si calme, si blanc, si pur... Cependant ce n'est autre chose qu'un dortoir dans la nouvelle prison de femmes de l'hygiène, mais, dans un but de rénovation morale, donner aux détenues l'impression d'une certaine indulgence dans la douceur et le confortable. (S. G. P.)

## GALANT QUIPROQUO

On sait que la loi dite : « de la liberté individuelle », qui a fait couler tellement d'encre depuis le début de 1933, a considérablement réduit le rôle des commissaires de police dans les diverses opérations que comporte l'instruction d'une affaire judiciaire.

C'est ainsi — et cela va sans doute attrister les amateurs de vaudeville — qu'on ne verra plus ceint de son écharpe traditionnelle, M. le commissaire franchir, suivi du mari trompé, le seuil d'une galante garçonnière pour y surprendre, vêtue de sa seule pudeur, l'épouse adultère et son heureux complice...

Et, cependant, l'on peut dire que, dans l'imagination du public, c'était là, en quelque sorte, une des attributions les plus populaires dévolues à cette catégorie de magistrats. Il n'était pas rare que ceux-ci entendissent cette réflexion ingénue : « Ce que vous devez vous amuser, avec tous ces flagrants délits !... »

Puisque tout cela est désormais du passé et commence, de ce fait, à prendre, dans l'éloignement du souvenir, l'aimable visage des vieilles choses, laissons-nous aller à conter la singulière anecdote qui va suivre, dont nous garantissons l'authenticité, voire la très proche actualité. Elle a pour cadre une ville méridionale, peu avant la mise en application de la loi dont nous parlions plus haut.

Le commissaire qui en fut le héros bien malgré lui avait reçu, sous la forme habituelle, délégation du juge d'instruction de X... aux fins de surprendre en flagrant délit, dans un hôtel où elle vivait maritalement avec son amant, la dame Jeanne Durand, qui avait quitté depuis deux ans le domicile conjugal.

De longues recherches, poursuivies par le mari, avaient abouti, en effet, à retrouver la trace de l'épouse volage. Cette dernière paraissait, du reste, afficher sa liaison avec une superbe indifférence. Il n'était pas douteux, dans ces conditions, que l'effet de surprise fût facilement atteint. Aussi fut-il décidé que la descente aurait lieu un matin dès l'heure légale.

Le jour fixé, le commissaire, flanqué de l'époux infortuné (ce dernier dûment chapitré au préalable), frappait au seuil de la demeure où l'insidieuse Jeanne abritait avec tant d'impudeur son agréable péché.

Aux appels répétés, la porte finit par s'ouvrir et la belle de se montrer selon le mot du poète,

...dans le simple appareil  
D'une beauté qu'on vient d'arracher au som-

[meil.

Aux invectives de son mari, elle répondit par un sourire stupéfait, déclarant ne rien comprendre à ce qui lui arrivait. Elle prit même à témoin de sa surprise, avec un naturel parfait, son compagnon de péché qu'elle présenta par ces simples mots : « Mon amant ».

Un pareil aplomb eut le don de mettre en fureur le plaignant, que les policiers présents eurent toutes les peines du monde à ramener au calme, au respect de la légalité... et au silence.

Par ailleurs, certaines déclarations de l'inculpée avaient frappé le commissaire. Jeanne Durand n'avait-elle pas, lorsque

les injures du mari avaient commencé à pleuvoir sur elle, répliqué avec une spontanéité qui avait toutes les apparences de la sincérité : « Mais, monsieur, je n'ai jamais été votre femme ». Bien mieux : elle avait même affirmé, à l'appui de sa thèse, « qu'elle était libre, qu'elle pouvait faire ce qui lui plaisait, et qu'elle serait bien bête de s'en priver ». Le tout s'accompagnait, bien entendu, de commentaires peu flatteurs pour « les cornards qui viennent troubler les amusements des gens ». Cette singulière femme ajoutait-elle la bravade à l'adultère, ou bien quelque mystère se cachait-il réellement dans le cadre médiocre de cette banale chambre d'hôtel ?

Le magistrat résolut d'en avoir le cœur net. Les opérations du constat une fois achevées, il convoqua tout son monde au commissariat.

Jeanne Durand — habillée, cette fois — persista à ne point vouloir reconnaître son mari. Par contre, la mère de celui-ci n'hésita pas une seconde. Braquant vers sa bru un doigt vengeur elle s'écria : « C'est bien elle, je la reconnais ! La garce ! »

Inutile d'ajouter que ce fut, pendant quelques secondes, un échange de noms d'oiseaux particulièrement savoureux.

Au cours de la discussion, l'inculpée, mue par une inspiration subite, demanda au plaignant de décrire certaine particularité qui rendait son sein droit caractéristique. L'homme, pris manifestement au dépourvu, resta muet.

Jeanne Durand, dégrafant alors son corsage avec une fugue généreuse, tint à montrer à chacun des témoins de cette scène un grain de beauté de forme originale, et placé, ma foi, de douillette façon. Le prétendu mari, tenaillé par le doute et la jalousie, se lamentait, clamant : « C'est ma femme et ce n'est pourtant pas ma femme ! » La scène devenait réellement du plus haut comique, et le prestige de la loi n'avait rien à y gagner.

La clef de cet imbroglio fut, heureusement, découverte, et une rapide enquête permit à l'actif commissaire de s'apercevoir qu'il s'agissait d'un véritable quiproquo.

Jeanne Durand n'était pas Jeanne Durand, ou, tout au moins, celle dont les ébats amoureux avaient été si malencontreusement troublés par les représentants de la loi n'était autre qu'un étonnant sosie de l'épouse adultère recherchée.

Le motif de cette ressemblance si extraordinaire que le mari lui-même s'y était trompé était fort simple. Les deux femmes étaient deux sœurs qui s'ignoraient mutuellement.

Il y a parfois, même en province, des liaisons qui demeurent secrètes. Le père des intéressées avait eu, d'une maîtresse restée inconnue, une enfant qui, par une étrange coïncidence, reproduisit trait pour trait l'enfant légitime qui venait de naître à son foyer. Deux jumelles n'eussent peut-être pas réalisé une similitude aussi exacte. La nature a de ces fantaisies inexplicables.

Dans l'occurrence il n'y avait donc plus aucun délit à poursuivre, et il ne restait au commissaire de police qu'à classer l'affaire. Ce qu'il fit sans tarder davantage.

Quant au mari, il ne put que déplorer sa nouvelle désillusion : sa femme introuvable et volage court encore.

Il n'est pas rare de voir les faits-divers relatant des vols ou des cambriolages se terminer par ce cliché : « Cet individu pris en flagrant délit a été envoyé au Dépôt. Il était sorti de prison il y a deux jours... »

Il y a des escarpes qui ne perdent pas leur temps et, à peine franchi le seuil de la maison centrale qui les a hébergés, ils reprennent le « travail », et avec une activité que ne semble pas seulement expliquer le long repos sur la paille humide des cachots. Ces malfaiteurs, loin d'être assagis, rengagent dans l'armée du crime avec ardeur. Sortis de prison avec en poche une vingtaine de francs, pécule moyen des petits détenus, on les revoit au « boulot » habillés de neuf et munis de l'attirail assez coûteux du parfait cambrioleur. Où trouvent-ils les fonds qui leur permettent de se lancer dans de nouvelles expéditions ? La plupart sont dépourvus de toutes économies et, entrés sans un sou en géôle, ils en sortent, comme nous venons de le dire, avec quelques pièces, juste de quoi se nourrir et se coucher un jour et une nuit.

N'y a-t-il pas là un mystère ? C'est la question que je posais à l'inspecteur X..., de la Police judiciaire qui venait d'arrêter un repris de justice surpris à cambrioler une villa le soir même du jour où Fresnes l'avait relâché.

— J'ai lu dans les journaux, dis-je au policier, que cet individu avait dans sa poche un portefeuille garni de quatre billets de cent francs et qu'on avait saisi sur lui une pince-monseigneur, une lime, des tenailles, un tournevis, etc., tout neufs. Quel complice lui avait remis cet argent et fourni ce matériel ?

L'inspecteur X... sourit : — Evidemment, cela peut surprendre lorsqu'on n'est pas au courant ; mais, pour nous, il n'y a pas de mystère ; nous avons saisi depuis longtemps la combine.

— Et quelle est-elle, cette combine ? — Il y a un particulier qui pourrait vous donner à ce sujet tous renseignements, c'est « papa Thomas ».

Ce nom ou plutôt ce surnom frappait pour la première fois mes oreilles. Le policier ne me laissa pas le questionner :

— Oui, dit-il, « papa Thomas » est un type peu banal, très coté dans la pègre ; c'est le banquier des sortis de prison ; c'est lui qui les remet en selle grâce à des subsides avancés à bon escient.

Dans *Les Mystères de Paris*, il y a un personnage de cette envergure, le nommé « Bras-Rouge », mais je tenais jusqu'ici ce sinistre héros pour une créature issue du cerveau inventif d'Eugène Sue. « Bras-Rouge », le banquier des forçats, a ravi les lecteurs de 1830 ; mais tout de même la réalité...

— Elle dépasse souvent les inventions les plus fantaisistes des romanciers. « Papa Thomas » n'est pas un mythe ; je puis vous donner son adresse.

# LE BANQUIER DES SORTIS DE PRISON

Et l'inspecteur, sans attendre ma réponse, m'indiqua la demeure de « papa Thomas », à Vincennes. Etonné, je repris :

— Il est en liberté, ce chenapan ? — « Papa Thomas » est un homme très malin ; impossible de le prendre en flagrant délit de complicité ; il se donne même les apparences d'un bienfaiteur de l'humanité, un sociologue méritant presque un prix Monthyon.

Comme je demeurais quelque peu interloqué, le policier commenta :

— C'est pourtant facile à comprendre. Quelle loi interdit à une personne charitable de venir en aide aux malheureux qui ont purgé leur peine ? Il existe même des œuvres philanthropiques qui se sont vouées à ces actes de charité. On ne peut les blâmer, encore moins les appréhender, et quant à les condamner, vous voulez rire ! Si demain, apitoyé par le triste sort d'un individu sorti de prison, vous remettez à ce dernier une certaine somme, comprendriez-vous l'immixtion de la police dans ce geste secourable ? Non, n'est-ce pas ? Alors... Certes, si par la suite on vous apprendait que l'argent généreusement fourni a servi à l'achat d'une pince-monseigneur, vous pourriez éprouver ou simuler une profonde indignation, mais en quoi encourez-vous des poursuites ?

Cet argument semblait irréfutable ; cependant je m'informai :

— Et vous n'avez pas pu faire tomber « papa Thomas » dans un piège ? L'obliger à se démasquer et à avouer son incroyable trafic ?

— Nous ne sommes pas des enfants ; vous pensez bien que nous avons tenté de faire trébucher l'étrange personnage dans nos fameux filets ; mais il est à croire qu'ils ont des trous, car le banquier des sortis de prisons a passé à travers.

Ce colloque devait évidemment me donner l'idée de faire la connaissance de « papa Thomas ». Il ne se cache pas dans quelque soupente ; il habite un coquet logement de trois pièces dans un rez-de-chaussée d'un immeuble de bonne apparence, mais on y accède de la rue même, ce qui supprime l'intervention de la conciergerie dans les visites à ce locataire. Comme on le voit, tout est prévu ; mystère et discrétion.

« Papa Thomas » est un homme à la figure respectable ; il a soixante ans environ ; ses cheveux argentés bien lissés, sa face glabre, sa bouche fine et ses gestes mesu-

rés lui donnent l'air d'un magistrat retraité.

Un valet de chambre à la carrure puissante, dont l'aspect seul laisse entendre qu'il ne faudrait pas hausser le ton devant le maître de céans, vient m'ouvrir et m'introduit, après une très courte attente, dans un petit salon où — constatation amusante — rien ne peut être emporté : il y a sur la cheminée une pendule en bronze qui ne doit pas peser moins de quarante kilos et, sur les quatre tableaux accrochés aux murs, le plus petit mesure un mètre carré.

— Que voulez-vous de moi, mon ami ? me demande sur un ton paternel le banquier des sortis de prison.

Je racontai une histoire touchante que j'avais préparée en venant : je sortais de Fresnes où m'avait conduit un tout petit cambriolage et je me trouvais sur le pavé, sans un sou ; j'avais faim ; il fallait vivre ; un petit peu d'argent m'apporterait une aide et d'ailleurs j'étais disposé à rembourser le prêt dans les conditions habituelles.

« Papa Thomas » me laissa parler sans sourciller, mais son regard inquisiteur m'examinait, scrutait ma pensée, pesait mes mots, étudiait mon attitude. « Papa Thomas » est un homme très fort, l'inspecteur X... a raison. L'étrange banquier me posa une seule question qui me démonta du coup :

— Vous sortez de Fresnes, dites-vous ? Connaissez-vous M. Gaspard ?

Je balbutiai un non et un oui alternés. Alors, cela ne traîna pas. « Papa Thomas » se leva, se dirigea vers la porte qu'il ouvrit.

— Mon ami, je ne puis rien faire pour vous. Mille regrets.

Et, se tournant vers son valet de chambre qui ne doit pas quitter la porte durant les entretiens, il dit avec beaucoup d'affabilité à mon égard :

— Valentin, veuillez reconduire monsieur

En argot de détective, c'est ce qui s'appelle « faire chou blanc ». Je n'en savais pas plus que tout à l'heure sur les agissements du banquier des sortis de prison. Et quel était ce « M. Gaspard » qu'on m'avait jeté dans les jambes ?

Le soir même, très intrigué, je résolus de raconter ma déconvenue à l'inspecteur X... qui se mit à rire franchement :

— Je vous l'avais dit, on ne « fait » pas « papa Thomas ». De plus malins que vous ont tenté de le prendre ; ce fut toujours peine perdue, et je vous citerai le cas de mon collègue M... qui se retira gros Jean comme devant, emportant de chez « papa Thomas » un billet de cinquante francs et la Bible. Il avait été bien joué ; il est persuadé encore que le banquier des sortis de prison est un digne et saint homme sur qui l'on a tort de faire peser des soupçons.

— Mais ce Gaspard ?

— Le mot de passe de la journée, sans aucun doute et rien à faire si vous ne savez pas la réponse ; vous êtes un intrus, un étranger à ce milieu dans lequel opère « papa Thomas ». Ce gredin a des rabatteurs sûrs à qui il doit verser des commissions

importantes ; ils forment une garde-du-corps inattaquable, défensive et même offensive.

— Vous êtes-vous fait une idée de la façon d'opérer de « papa Thomas » ? Comment réalise-t-il des bénéfices ?

— Par des recoupements, des indiscrétions, nous avons pu connaître le mécanisme de ses opérations.

L'inspecteur X... m'explique :

— Transportez-vous par l'imagination à Fresnes, à la Santé ou dans quelque autre établissement pénitentiaire. Bien extraordinaire si, parmi les détenus, il ne se trouve pas quelque individu en relations avec « papa Thomas ». On parle à l'atelier de la sortie prochaine et des moyens d'existence après la libération : la conversation s'aggrave tout naturellement sur les ressources nécessaires pour reprendre le business et les difficultés de se les procurer pour un pauvre bougre affligé d'une ou plusieurs condamnations. Et alors le nom de notre prêteur est prononcé. Vous devinez le reste ; un complice attend le client à sa sortie de prison et le dirige vers le domicile de « papa Thomas », après s'être assuré de la loyauté de l'emprunteur éventuel. Ce dernier est muni d'un mot de passe qui change peut-être chaque jour et suivant les prisons. Par ces précautions, vous jugez de l'impossibilité de prendre notre singulier banquier sur le fait.

— Et l'opération du prêt ?

— C'est enfantin. « Papa Thomas » remet une somme qui varie suivant les sujets à son visiteur ; il doit lui faire signer un reçu, bien qu'une perquisition effectuée chez notre financier, il y a un an, n'ait rien donné. Ce reçu doit aller chez un complice à toute épreuve, sorte de comptable, homme du milieu. L'emprunteur s'engage à rembourser dans un délai assez court sur le produit du premier méfait qu'il commet. C'est ce qui peut expliquer en une certaine mesure la hâte souvent imprudente que des malfaiteurs sortis de prison mettent à commettre leur premier coup ; ils veulent se libérer rapidement.

— Les bénéfices de « papa Thomas » sont-ils intéressants ?

— Ils dépassent ce que vous pouvez imaginer. J'ai tout lieu de supposer que « papa Thomas » prête à 20 p. 100 au minimum. Son personnel payé, ses frais remboursés, c'est un homme qui doit gagner ses cent gros billets bon an mal an. La situation est belle.

— Et cela peut durer longtemps, si j'en crois les précautions dont s'entoure notre homme.

— Certes, mais nous comptons toujours sur l'imprudence du banquier. D'ailleurs ne croyez pas que « papa Thomas » soit le seul à pratiquer ce commerce. Rappelez-vous Henri Merel, mort à Fresnes, le 9 février 1933, Henri Merel, dit « le bienfaiteur des forçats » dont on ne connaît le genre de tractations qu'après sa disparition. Ce personnage balzacien avait fait, durant toute sa vie, figure d'apôtre et les aumôniers de tous les cultes le considéraient comme un philanthrope ; il était même allé évangéliser la Guyane. Mais, un jour, il fut pris à extorquer de l'argent à une famille dont l'un des membres était au bagne. Son auréole de sainteté tomba dans la boue ; on découvrit toute une organisation d'escroqueries dont il était le chef. Il est mort au moment où la justice allait lui demander des comptes. ANDRÉ CHARPENTIER.



## Le fidèle Billy Un témoignage féminin

Billy n'est qu'un chien, déjà âgé, puisqu'il a seize ans, et de race incertaine, bien qu'il ait dans les veines du sang de fox-terrier. Comme tous les bâtards d'ailleurs, il est très intelligent. Pourtant, le pauvre Billy ne comprit rien à ce qui se passait quand, il y a deux mois, son maître, Joseph Abruzzo, fut empoigné dans les rues de San Francisco et jeté dans une voiture par deux hommes vigoureux.

En fait, Joseph Abruzzo avait été arrêté par des policiers ; on le soupçonnait d'avoir pris part à une agression à main armée, en compagnie de deux complices.

Billy donc ne comprit rien. Il attendit. Mais son maître ne revint pas, ni ce jour-là, ni les jours suivants. Alors le chien se mit en quête du disparu. Poussé par un mystérieux instinct, il rôda autour du bureau de la police, puis autour du tribunal. On le renvoyait. Il revenait. Des gardiens finirent par s'intéresser à lui et découvrirent à qui il appartenait.

Cependant le juge chargé d'instruire l'affaire reçut de l'avocat de l'inculpé une demande pour que celui-ci fût remis en liberté provisoire sous caution. Le juge hésitait à accorder cette faveur, quand il fut, à son tour, mis au courant de l'insistance de Billy à rejoindre son maître. Est-ce la touchante fidélité de cette bête qui le décida ? Il signa enfin la mise en liberté provisoire et, qui plus est, chargea le chien d'annoncer la bonne nouvelle à Joseph Abruzzo.

On voit ici le chien rendant visite à son maître dans la prison où il était détenu et dont il se préparait à sortir quelques instants plus tard, en compagnie de son ami à quatre pattes. (J. N. P.).

Un accident, assez banal d'ailleurs, s'étant produit sur la route, près de Nice une dame qui se trouvait là fut appelée chez le commissaire de police pour fournir quelques renseignements indispensables à l'enquête.

— Vous avez vu, dit le commissaire, l'auto tamponneuse s'enfuir après l'accident ; avez-vous pu noter le numéro de la voiture ?

— Oh ! non, cela s'est fait trop vite ! répond le témoin.

— Vous souvenez-vous du moins de la marque de l'auto, de sa forme, de sa couleur ?

— Aucunement.

— Et le conducteur, pouvez-vous le décrire ?

— Je ne l'ai pas remarqué.

— En somme, vous ne pouvez donner aucun détail utile ?

Le témoin hésite un instant, puis tout à coup :

— Ah ! si, je puis vous dire qu'à côté du conducteur il y avait une jeune femme. Elle avait même un petit chapeau de paille avec un grand ruban de velours noir. Elle avait aussi un manteau très chic, avec des revers assez larges en tissu écossais. Et puis elle était blonde, très blonde je crois oxygénée...

En brave fille d'Eve, la dame avait eu le temps de remarquer tout cela, mais, pour le reste, elle n'avait rien vu.

PROCHAINEMENT : Rues chaudes de Paris

# LES COQUINS



DE

# COQUINS

Henri, dit Riri-le-Mariole et le bien nommé, a fait un tour de « coquin de coquin » à ce pauvre M. Thomas...

II (1)

Comment Riri-le-Mariole devint patron de maison sans acheter son fonds.

— Donne le pourboire au garçon, me recommanda la fille au moment où Henri apportait les consommations. La fille était revêtue — dévêtue plutôt — d'une combinaison rose avec un gros nœud bleu entre les deux seins.

Ces seins étaient d'un volume aussi impressionnant que le ruban.

Le garçon en chandail et tablier bleu apportait un plateau avec un grand air de dignité supérieure et d'assurance massive. Il roulait, en marchant, des épaules de lutteur moulées dans son maillot. Il avait le nez droit dans un visage régulier que seule sa solidité faisait brutal.

— Il faut que vous voyiez cet homme-là ; m'avait dit William.

Et nous étions venus dans cette ville du Nord exprès pour le voir.

Quelle que fût la fille qui buvait avec nous, elle nous disait :

— Donne le pourboire au garçon.

Une fille dont les cheveux eussent été gris, blancs, peut-être, s'ils n'avaient été teints, et qui semblait presque chaste dans sa mise et dans son maintien, s'assit à son tour à notre table. Les tendons de son cou saillaient. Ses yeux, qui avaient dû être fort beaux, avaient gardé une flamme violette qui contrastait avec les rides de son

visage. Cette face ravagée était restée distinguée. Et la fille étrange n'abusait pas du fard. En un autre lieu, dans un autre costume, elle eût fait figure de femme du monde. Pourquoi était-elle là ? Comment y avait-elle gardé cette allure, cette décence ?

— Quand je l'eus priée à notre table, je m'aperçus qu'elle me disait « vous ». Et je lui parlai sur le même ton. Je lui parlai d'Henri.

Elle me répondit d'une voix qui gardait un timbre étonnant de convenance :

— Il a de l'ambition.

— Une autre m'eût dit : « Il fait le crâneur » ou : « C'est un cresson ».

Et, quand, observant ces regards admiratifs qui ne le quittaient point, j'eus dit encore :

— Toutes vos compagnes sont amoureuses de lui...

Elle me répondit simplement :

— Elles le respectent.

Je ne pus me tenir d'admirer la justesse de l'expression.

Puis ma compagne me conta sa vie : elle avait été sous-maitresse ; la crise l'avait obligée à redevenir femme, métier pour lequel elle n'était plus faite :

— Heureusement, j'ai une affaire en vue. Je dois reprendre un emploi de sous-maitresse.

— Je connais bien le travail de maison.

— Je ne me gênai plus et je pus lui dire :

— Et vous, vous n'êtes pas un peu chipée aussi pour ce garçon-là ?

— Elle se prit à rire :

— Oh ! moi, chipée, comme vous dites, ce serait plutôt rare. En tout cas pas pour

garçon du bar. Et pas pour celui-là, le Notre conversation avait mis en confiance notre interlocutrice, qui se nommait Berthe :

— Je ne sais pas, mais je me méfierais. On prétend qu'il n'est pas loyal dans les affaires. Vous savez ce que c'est. Dans une maison comme celle-ci, on voit beaucoup de choses. Si les femmes d'ici le craignent et sont attirées vers lui à cause de cela les hommes ne peuvent pas le sentir...

— ... L'« encaisser », comme on dit.

— Si vous voulez. Ils disent, pour parler comme vous, qu'il n'est pas « régulier ». Moi, je n'en sais rien. Je vous dis ce que je pense. Si les patrons ne voient que par lui, c'est leur affaire, n'est-ce pas ?...

— Nous ne pûmes obtenir rien de plus sur ce mystérieux Henri, dont la renommée nous avait attirés jusqu'ici. William était assez confus :

— C'est comme ça. Moi-même, je ne suis pas le patron. C'est ma femme. La licence est à son nom. J'ai tout juste le droit d'entrer ici parce que nous sommes mariés légitimement. Mais je ne devrais pas, aux termes des règlements de police, m'occuper de notre affaire. Nous avons des enfants, un fils, une fille. Tant qu'ils ont été mineurs ils n'ont pas eu le droit d'entrer ici. Nous les avons mis en pension. Et les jours de congé, pour les voir, nous avons loué une villa à Juvisy. Maintenant, ils sont majeurs.

— Et vous ne pourriez pas leur passer la suite de votre commerce ?

— Ils n'ont pas été éduqués à ça. Le fils, lui, a fait son droit. Il a une affaire de contentieux qui marche tout ce qu'il y a de bien. Ma fille est mariée à un industriel du Midi qui fait de bonnes affaires. Ce qu'il me faut, c'est un gérant, un bon gérant. C'est difficile à trouver.

Je me rappelai mon amie M<sup>me</sup> Berthe. Je crus de mon devoir de tenter un mot en sa faveur :

— Oh ! M<sup>me</sup> Berthe, me dit-il, c'est une perle. On irait loin pour trouver une sous-maitresse comme elle. Mais elle ne peut pas être gérante. Il faut un homme.

— Puisque vous me dites que tout est au nom de la femme et que la loi ne permet pas l'intrusion d'un homme dans la maison ?

— Voilà bien ce qui est l'empêchement ! Si Berthe était mariée, ça pourrait se faire, à la condition qu'elle aurait un mari à la hauteur pour conduire l'affaire avec elle. Pas d'homme, c'est entendu. Mais, si l'homme est le mari, on tolère. La police sait bien qu'il faut un homme dans une maison.

— Et, si vous transgressez la règle de la police, qu'est-ce qui arrive ?

— Il arrive qu'elle ferme la maison. Voilà tout.

— Diable ! La situation est compliquée. Enfin, bonne chance, monsieur Thomas.

\*\*

Un jour où je suis arrivé à la maison de M. Thomas, j'ai eu une surprise. M. Thomas n'y était plus, non plus que M<sup>me</sup> Thomas. Mais il y avait toujours M<sup>me</sup> Berthe.

C'est elle qui trônait dans le grand salon. Elle m'entraîna dans son bureau.

— Vous allez bien prendre un petit porto ?

— Volontiers.

— Un petit porto avec nous.

— Avec nous ?

— Vous allez voir.

Elle a ouvert la porte et elle a appelé :

— Henri !

Un monsieur est entré. Un monsieur grand, très correct, très froid, qui m'a salué brièvement et sportivement. Ce visage net... Cette allure souple et vigoureuse... Oh ! diable ai-je déjà vu ce garçon-là ?

— Vous ne le reconnaissez pas ?

Parbleu ! Henri, le garçon de bar de la maison du Nord ! Mais aujourd'hui, il ne porte plus le chandail et le tablier bleu. Une chemise de soie, une cravate rare, un complet du bon faiseur, ça vous change un homme. Henri, dans cette tenue-là, est tout à fait dans son élément.

Il trinque avec moi, réservé et fort convenable, avec une condescendance assez hautaine. Je le félicite de sa situation.

— Vous êtes le patron d'un établissement bien achalandé.

— Nous ne sommes pas les patrons, corrige M<sup>me</sup> Berthe. Nous ne sommes que les gérants.

— Oui, enfin... fait Henri avec un mince sourire.

— Mon mari est un ambitieux, dit M<sup>me</sup> Berthe. Je vous l'avais déjà dit un jour.

Je m'étonne :

— Votre mari ?

— Oui. Pour qu'il soit gérant de la maison, il a fallu que je l'épouse. Nous nous sommes mariés la semaine dernière. Excusez-moi de ne pas vous avoir fait part. Mais nous nous sommes mariés dans l'intimité, à cause du deuil.

— Du deuil ?

— Comment ? Vous ne savez donc rien ?

M. Thomas a perdu sa femme ! Le pauvre homme ! Il s'est trouvé tout seul avec sa maison sur les bras, qu'il ne pouvait plus tenir. Il a fallu aller vite. Alors, j'ai pensé à Henri...

Comme on se retrouve ! Je suis allé trouver William. Et je lui ai annoncé glorieusement :

— Ça y est ! Je connais Henri. J'ai trinqué avec lui.

Puis, je lui ai tout expliqué. Il a hoché la tête :

— Riri-le-Mariole ? Alors les tours de « coquin de coquin » vont commencer.

\*\*

En effet. Un jour, c'est M. Thomas qui est venu me voir. Il était tout en deuil et fort irrité :

— Je viens vous voir, me dit-il, parce que j'ai besoin d'un bon avocat et je voudrais que vous m'en indiquiez un.

— Qu'est-ce qui se passe ?

Il s'est passé ce que William avait prévu. Henri, dit Riri-le-Mariole, et le bien nommé, a fait un tour de « coquin de coquin ». Il a fort bien géré l'affaire. Mais à la fin du mois il n'a rien envoyé à M. Thomas.

Dans ce métier-là, on ne laisse pas tra-

(1) Voir Police-Magazine, n° 248.

# Tribunaux Comiques



L'éminent avocat ouvre à notre intention ses livres les plus imposants de jurisprudence.

ner les comptes. M. Thomas est allé voir M. Henri. M. Henri lui a dit :

— Qu'est-ce que vous venez faire ici ? Est-ce comme client ? Alors passez dans le grand salon. Autrement, moi, je ne vous connais pas. La licence n'est pas à votre nom. Elle est au nom de votre femme. Envoyez-moi votre femme. On pourra causer.

— Ma femme ! mais elle est morte, la pauvre !

— Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ?

M. Thomas n'avait rien à répliquer à cela. Il a été trouver le commissaire. On lui a répondu : « La licence et l'autorisation sont maintenant au nom de M<sup>me</sup> Berthe L..., légitime épouse de M. Henri S..., son mari. Je ne peux rien faire. »

— Voilà pourquoi, dit M. Thomas. Je veux un bon avocat.

Nous sommes allés voir un grand avocat. Il n'a pas voulu s'occuper de l'affaire. Poliment, il a argué de ses occupations pressantes, de son état de santé. Il s'est récusé. Plaider pour un patron de maison, cela lui semblait indigne de sa gloire.

Un autre, aussi glorieux cependant, nous a fort bien accueillis :

— C'est un cas de droit fort intéressant, nous a-t-il dit. Il sera intéressant de plaider cela.

— N'est-ce pas ? faisait M. Thomas, étonné d'émotion et d'espérance.

— Seulement, continua le cher maître, ne vous faites pas d'illusion. Ce n'est pas un procès gagnable.

— Comment ! bégayait M. Thomas, on me prend ma maison de commerce ! Un voleur s'y installe sans bourse délier ! Il prend mon argent ! Il le prend tous les jours ! Et la Justice accepte ça !

L'éminent avocat, alors, nous a fait une conférence admirablement documentée sur un point de droit des plus intéressants de notre législation. Il a ouvert à notre intention ses livres les plus imposants de jurisprudence et ses plus massifs ouvrages de doctrine.

Il en appert que tout ce qui concerne une maison de prostitution, ventes, achat, gérance, détournement, vol, etc..., tout cela ne compte pas aux yeux de la loi. Toute somme d'argent se rapportant directement ou indirectement à ce qui touche la prostitution est considérée, depuis le droit romain, comme *proletium stupri*, c'est-à-dire comme prix du stupre, et ne peut donner lieu à aucune réclamation.

— Comment, hurle à présent M. Tho-

mas, j'ai une maison, un commerce ! Un coquin arrive et s'en empare. Et je ne peux pas reprendre ce qu'il m'a pris et qui m'appartient !

— La loi ne le permet pas, monsieur, dans un but de moralité !

— Eh bien, monsieur ! lance M. Thomas indigné, votre morale est immorale !

Mon enquête impartiale sur les « coquins de coquins » ne me permet pas de prendre parti dans cette affaire que je considère seulement comme un document à verser à mon étude. Je suis retourné chez Riri-le-Mariolé.

Je l'ai retrouvé aussi digne, aussi correct, aussi opulent. M<sup>me</sup> Berthe est toujours bien gentille. Mais elle m'a semblé insensiblement plus « dame » encore que de coutume, plus distante.

Ils sont tout à fait à leur aise dans la fortune qu'ils ont ravie, installés chez eux dans la richesse qu'ils ont volée.

Il ne reste plus au père Thomas qu'à crever de misère.

Je l'entends encore crier à l'illustre maître du barreau :

— La morale est immorale !

Je suis un peu de son avis, quoique l'immoralité soit bien partout dans cette affaire.

Mais quelle belle coquinerie de « coquin de coquin » !

(A suivre.) MAURICE CORIEN.

Il ne reste plus maintenant au père Thomas qu'à crever de misère.



## Attentat à la pudeur.

L'aventure est vaudevillesque et pourtant rien n'est plus authentique.

Le théâtre du joyeux drame : un hôtel de dixième ordre aux environs de Toulon.

L'origine dudit drame : des cris qui amenèrent l'hôtelier et deux agents, qui justement se désaltéraient dans le bar de l'hôtel, à pénétrer dans la chambre 16.

Les trois hommes pénétrèrent un peu brutalement dans la pièce d'où sortaient les cris et ne furent pas peu surpris de trouver un autre trio, mais complètement nu celui-ci.

Les trois inculpés qui, heureusement, ont retrouvé leurs vêtements, s'expliquent tour à tour, mais en exposant trois versions différentes.

Il y a le mari, la femme et la maîtresse. Le mari fait cette déclaration :

— Ce n'était, en somme, qu'une expérience de nudisme. Ma femme est un ancien modèle ; mon amie, que ma femme admettait très bien, avait joué les femmes nues dans les music-halls de la Côte. On s'entraînait pour ouvrir un camp de nudistes près de Cannes.

— Avec quel argent ? gouaille l'épouse.

— Avec l'argent du financier de Mademoiselle.

Mademoiselle se contente de hausser les épaules.

Quant au président, il se met en colère :

— Avez-vous fini de dire des choses aussi invraisemblables ?

— Mais c'est la vérité vraie de vraie, mon président.

Maintenant le président interroge la maîtresse.

Celle-ci dit nettement les choses. Il s'agissait d'un ménage à trois et « ce qu'on a vu, c'est bien ce qu'on a vu ».

— Moi, ça ne me plaisait qu'à demi, poursuit la petite femme, mais Hector aimait ça.

M<sup>me</sup> Hector parle à son tour.

— Pourquoi toutes ces manigances ? On veut me salir tout simplement. Voilà ce qui s'est passé. Depuis longtemps, j'avais des soupçons à l'endroit d'Hector...

Ici, la maîtresse de l'inculpé pouffe et rien ne peut calmer son hilarité.

« L'endroit d'Hector » a provoqué ce rire qu'enfin le magistrat interrompt sous la menace d'une sanction.

Et M<sup>me</sup> Hector continue :

— Je me suis adressée à une agence pour avoir des précisions. Je les ai eues. Elles étaient n<sup>o</sup> horribles.

Le « n<sup>o</sup> horribles » a son succès.

— Alors, continue M<sup>me</sup> Hector, je n'ai plus hésité. Connaissant le lieu du rendez-vous, je m'y suis rendue et j'ai trouvé Hector et cette poule dans le costume d'Eve.

— Hector aussi dans le costume d'Eve ? ironise le président.

— Mais comme de bien entendu, puisque je vous le dis. Sur ce, je leur ai fait une scène... Enfin, je leur ai dit que ce n'était pas gentil... J'ai demandé à Hector de me revenir, de laisser cette sale poule à son ruisseau... Alors, comme ils ne voulaient pas rompre et menaçaient de m'expulser *manutari*...

— Quoi ?

— *Manutari*.

— Ah ! *Manu militari* ?

— Oui... C'est vrai, je n'ai pas prononcé toutes les lettres (!)... Voyant ça, j'ai dit : « Ah ! c'est comme ça que c'est ?... Eh bien, moi aussi, je vais m'y mettre à poil et nous l'aurons et elle sera belle... »

— Elle sera belle ? De quoi parliez-vous donc ?

— Mais d'une belle scandale que je voulais déclencher. Et c'est pour ça que je me suis mise nue. Voilà. Aussi, quand on dit que je suis une qui a un sexe contre nature, c'est des menées qui ne sont mises là que pour me couler dans l'estime des voisins.

Défilent maintenant les témoins, des voisins de chambre qui ont entendu des choses et des choses.

L'un d'eux fait un tableau pittoresque et très troublant d'une partie qui... en est devenue une à quatre.

— A quatre ? Vous êtes sûr ?

— Oui, mon président. J'entendais une femme ici et un homme là... une autre femme là et un autre homme ici.

Et, pour peu, le témoin proposerait un petit dessin.

— Mais ils n'étaient que trois.

— Ça, dit le témoin qui veut être un malin, c'est pour rouler la police.

On le fait préciser et finalement on constate que ce qu'il a entendu se passait la veille du joyeux drame.

— Je vous complimente sur votre hôtel, lance le président à l'hôtelier, lequel, interrogé précédemment, est au premier rang de l'assistance.

Celui-ci rougit et remercie :

— On me l'avait dit bien souvent que c'était très bien chez moi. Merci, mon président.

Enfin, l'attentat à la pudeur n'étant pas prouvé et la thèse de M<sup>me</sup> Hector triomphant, les trois inculpés se tirent d'affaire avec une forte amende pour « attitude qui eût pu se compliquer d'attentat à la pudeur ».

La formule assez heureuse fera certainement son chemin.

## « La déesse a rué ! »

Ce fut en ces termes que le plaignant annonça la fâcheuse nouvelle à son oncle, car le pauvre gosse — il n'a que dix-sept ans — n'osait plus rentrer chez lui.

Oh ! sa faute ne fut pas terrible, mais son père était intraitable sur de tels... écarts. Résumons la situation : Marcel V..., entraîné par des camarades de lycée, s'était égaré un soir dans une rue trop bien fréquentée du quartier de La Chapelle.

Et là, dans une maison hospitalière, une certaine Carmen l'avait gratifié du coup de pied de Vénus.

Marcel avait quelque peu « arrangé » l'expression pensant que, si la lettre tombait sous les yeux de sa bonne tante, « La Déesse a rué » ne mettrait pas la chère dame sur la voie de l'expression consacrée.

Mais l'oncle, qui ne voulait pas laisser son neveu se soigner en cachette, raconta l'« effroyable » aventure à son frère.

Pendant un mois, le père de Marcel ne voulut point voir son fils, mais, le cas du jeune homme s'étant aggravé, tout rentra dans l'ordre familial.

Aujourd'hui, le père de Marcel traîne les camarades de son fils devant les tribunaux. Le plaignant assure qu'il y eut contrainte, et que Marcel se déniaisa sous menace.

Le père de Marcel va jusqu'à engager la responsabilité de la maison hospitalière où l'« innocent » fut entraîné.

Les camarades se défendent pied à pied, et un de leur avocat déclare :

— La fille Carmen était saine. Un examen médical fait le matin même le démontre. Alors de quoi l'accusez-vous ?

— D'un crime ! crie le père.

— Homicide par imprudence, alors ? plaisante l'avocat... Coups et... blessure, sans intention d'en donner ?

Mais on en revient aux camarades de Marcel.

L'un d'eux explique :

— On l'a si peu poussé qu'il nous a obligés à l'emmener.

Marcel se défend :

— On était dans des sales rues. Ils voulaient me laisser tomber. Je leur ai demandé, puisqu'ils m'avaient entraîné là, de ne pas m'abandonner. Alors, comme ils sont entrés dans une maison, « pour ne pas me faire remarquer » et rester avec eux, j'ai bien été obligé de les suivre.

— Admettons, continue le camarade, mais, là-haut, tu n'étais pas obligé de... consommer.

— La directrice m'insultait.

Le président questionne :

— Citez une de ces insultes.

— Elle m'appelait : « Flanelle ! »

Les débats continuent sans amener la preuve que Marcel fut « obligé d'en passer par là », comme dit le timide jeune homme.

Poussé par son père, Marcel accuse pourtant encore :

— Depuis la veille, aux récréations, ils me disaient : « Tu n'es pas un homme !... Faut avoir fait ça... Tout le monde l'a fait... Où le père est passé, passera bien l'enfant ».

Le père de Marcel bondit :

— Ces gamins osaient me calomnier !... Je n'y suis jamais passé, messieurs... J'ai connu sa mère pur !

Cette fois, l'hilarité se prolonge.

Quand le calme renaît, un des camarades de Marcel, accusé d'avoir menacé le jeune homme d'un revolver, sort un browning de sa poche. C'est un simple étui à cigarettes.

Et, soudain, c'est le coup de théâtre. La fille Carmen, citée comme témoin, s'approche toute tremblante de la barre.

Carmen donne son véritable nom et, à l'étonnement général, on apprend qu'il s'agit d'une Italienne.

La fille apporte une confidence de Marcel.

Marcel lui aurait dit :

— T'as les seins moins gros que ceux de Léa, la première femme que j'ai connue rue des Petits-Carreaux.

Donc Marcel n'en était pas à son coup d'essai.

Marcel, terrorisé, fait des aveux complets. Le père quitte l'audience en maudissant son rejeton.

Et les camarades de Marcel, qui pleurent à chaudes larmes, gagnent leur procès.

Voici les révélations, du moins les observations vécues sur les « opérations » de criminels dont la personne et la manière sont généralement inconnues. Ce qui suit a été vu, observé. Il n'est pas inutile que les honnêtes gens connaissent leurs ennemis. Les dévaliseurs de trains méritent d'être ainsi présentés, afin peut-être de pouvoir être évités.

#### La résurrection de « Robin-Perpète ».

DEPUIS que Robin est mort au bagne, les compagnies de chemins de fer connaissent un peu de tranquillité...

Je me rappelle cette assurance qui m'était faite avec une placide certitude par un excellent inspecteur de la police des chemins de fer du P.-L.-M., au cours de la conversation engagée au sujet d'une enquête que je tentais sur un accident ferroviaire qui aurait bien pu être une catastrophe et dont on disait que c'était un acte de sabotage.

L'inspecteur me parlait des malfaiteurs qui s'étaient voués spécialement au pillage des trains et des gares, c'est-à-dire, en fin de compte, des voyageurs et des usagers.

J'évoquais cette vieille affaire d'avant guerre qui fit quelque bruit en son temps aux environs de Chalon-sur-Saône. Des « spécialistes » avaient mis en coupe réglée les trains de marchandises du P.-L.-M. Des personnalités commerciales étaient même compromises dans l'affaire en qualité de receleurs. Le roman se mêlait à la réalité.

On avait découvert dans des grottes de la région pour quelques centaines de milliers de francs de lissus de luxe, dévalés au revers des talus durant la marche des trains et cachés en ces lieux discrets. Une véritable mobilisation de police avait fini par découvrir les principaux coupables. Ils devaient passer aux Assises quand la guerre éclata. Je connaissais l'un des dévoyés de ce procès que l'appât du gain avait entraîné. Je n'avais plus jamais eu de ses nouvelles ni de celles de son affaire.

L'inspecteur me renseignait. Tous avaient été condamnés avec indulgence. Hormis les recéleurs qui, eux, avaient été acquittés.

Mais cela, me disait l'inspecteur, ce n'était rien à côté des méfaits de la « bande à Robin ». C'est tout un drame beaucoup plus récent. Ce Robin a coûté des millions aux compagnies, sans parler de la mort d'un chef de gare tué au cours d'une bagarre.

Et il avait conclu :

— Enfin, n'en parlons plus. Robin a été envoyé au bagne à perpétuité. « Robin-Perpète », comme nous l'appelons encore quand nous parlons de lui. Il est mort à la Guyane. Que le diable ait ses os ! Avec lui sont morts aussi les exploits des dévaliseurs de trains...

Je suis mort, si on veut, me dit Robin, en ce sens que je ne porte plus mon nom et que j'ai une identité nouvelle. A part ça, je me porte aussi bien que possible. Oui, l'administration a décidé que j'étais mort dans la cambrousse au cours de mon évasion. Et ce n'est pas moi qui ai eu l'idée de le démentir. Mais elle a bien fini par savoir la vérité.

— Alors vous êtes recherché ?

— Avec deux ou trois cents autres évadés de là-bas...

Robin ne s'appelle pas Robin. Ce n'est

# AVEC LES DEVALISEURS DE TRAINS DE MARCHANDISES

ni le nom qu'il portait au temps de « son affaire » ni depuis. On comprend ma réserve. Je le désigne donc, si vous le voulez bien, par ce nom, pour la clarté du récit.

Je sais quel danger social représentent de telles gens. Je n'éprouve à leur endroit aucun sentiment sympathique. Non, certes ! De la pitié, parfois, tout de même, je sais, je crois que Robin est incapable de tuer. C'est un voleur. C'est assez. C'est trop. Mais il ne saurait m'appartenir de sortir de mon rôle strict de reporter. Et cet homme que j'ai connu honnête, honorable, a tellement changé, je le déplore. Mais s'il éprouve à mon endroit quelque confiance, je ne saurais, certes, la trahir.

Je rappelle donc que Robin — puisque Robin il y a — est justement ce jeune dévoyé de 1914 dont, depuis lors, j'étais demeuré sans nouvelles. Deux ans de prison à cette époque, qu'il n'a pas faits entièrement. Un départ au front, sollicité et obtenu. Une réhabilitation pour sa bonne conduite au feu.

Et, puis, son retour dans une bande de malfaiteurs de sa « spécialité », la bande d'Achille B. De là sa condamnation, et son évasion.

C'est bien le hasard, comme toujours, qui me l'a livré. Ce gargon de bonne éducation et de bonne famille a vieilli sans beaucoup changer. Il porte un de ces visages qu'on ne remarque pas dans la rue, une figure neutre de passant. Ce qui fait plus pour sa sécurité que toutes ses précautions et ses faux papiers, plus parfaits que les vrais.

C'est le hasard qui me l'a livré... Et, pourtant, j'aurais dû me douter...

Maintenant, m'avait dit l'inspecteur, nous sommes bien tranquilles. Il n'y a plus de dévaliseurs de trains de marchandises.

Or, la lecture des feuilles m'avait appris que des marchandises disparaissaient inexplicablement des trains et que des enquêtes étaient ouvertes. On n'a pas appris qu'elles aient donné de résultats. Et la tranquillité ferroviaire troublée reste dans l'expectative.

Nul ne pouvait mieux rappeler le passé que Robin, dit Robin-Perpète, à cela près que c'est un autre nom, son vrai nom qui s'accorde à cette épithète, d'ailleurs inexacte.

Après mon affaire de Chalon, où je n'étais qu'un enfant, qu'un commerçant du lieu avait entraîné à le servir, j'ai connu Achille B... C'était après la guerre. La vie était dure, Achille B... était un employé de chemin de fer qui avait été révoqué pendant la guerre pour vols de colis postaux. Il régnait à ce moment-là une pagaie qui

n'était peut-être pas une excuse, mais à coup sûr un encouragement au vol...

Il me dit l'histoire, dont le début est banal. Achille B... songe à tirer parti de ses connaissances spéciales relatives à la marche des trains de marchandises, à leurs cargaisons et aux possibilités de les détrousser sans risques immédiats, mais avec des profits illimités.

Il rencontre Robin. C'est l'homme qu'il lui faut. Il connaît déjà le « travail ». Trois autres conjurés soigneusement choisis. Chacun son rôle : Vattier, son associé, un aventurier, qui cherche l'aventure pour s'assurer une vie large, luxueuse, à n'importe quel prix. Paul B... dit la Flèche à cause de sa bicyclette de 4 CV qui fait le 120 sur la route et qu'il manie avec une triomphante audace. Et puis K... le chauffeur, un gargon qui mérite une ligne de commentaires.

K... avait pour mission de conduire le camion qui servait aux expéditions. Jusque-là, il n'avait cependant conduit que des chevaux. Et de quelle voiture ! Il avait été l'un des aides du bourreau. Notamment, il avait été le cocher du fourgon fatal des bois de justice ; ce détail est resté soigneusement ignoré — ou caché — au cours du procès et des débats. K... est tiré d'affaire. Robin l'a perdu de vue après le procès et ne l'a plus retrouvé.

K... conduisait la petite camionnette Ford qui avait servi au début de l'exploitation de l'idée d'Achille B... Ensuite, ce véhicule modeste avait été remplacé par un puissant camion de trois tonnes. Nous verrons la voiture en action dans le transport des marchandises.

Robin a recommencé la même affaire qui lui a cependant coûté si cher. Il m'explique qu'il ne paye plus de sa personne comme autrefois. Lui, il est le personnage qui joue le rôle d'un honorable commerçant, qui stocke sa marchandise, au besoin, qui la fait vendre par ses représentants, mais il a reconstitué sa bande, comme celle d'autrefois.

Et d'abord, il lui a fallu le camion, derechef, et le dépôt de marchandises.

J'ai retrouvé un peu d'argent à mon retour, m'explique-t-il. J'avais ma « planque ». Et j'avais aussi mon « plan ».

La planque, c'est de l'argent caché. Le plan, c'est aussi de l'argent caché, mais caché sur le bagarard, au plus intime de sa chair, et qui lui pourra servir lorsqu'il tentera sa fuite. Avec le « plan », il a fui la Guyane, il a gagné la France, puis Paris. Ce serait encore une autre histoire à raconter. Enfin, il a retrouvé sa « planque », une jolie ressource dissimulée je ne sais où. Chez un complice, secret ? Chez une femme aimée et fidèle ? En un lieu ignoré ? N'importe. Il s'est, comme il dit, « débrouillé » avec cette somme qui ne pouvait pas lui assurer la vie qu'il voulait. Il a acheté le camion d'occasion et il a loué son dépôt de marchandises.

Le dépôt n'est qu'un hangar assez délabré dans une très proche banlieue d'une commune étroitement limitrophe de Paris. Là dedans, il y a des ballots, des paquets, des caisses, dans un désordre qui m'étonne un peu.

Oui, avoue Robin, tout cela aurait besoin d'un rangement. Mais il faut du monde. Et on est toujours trop dans une bande. C'est là qu'est le danger. La « pille » dans les trains, ça n'est rien à faire...

Rien à faire... Et je pense que cela lui a valu déjà deux petites années de prison et le bagne à perpétuité pour y avoir persévéré !

Dans l'angle du hangar, il y a aussi le camion. C'est une forte voiture, déjà usagée.

Robin frappe de sa paume les pneus qui montrent leur corde et la carrosserie incertaine.

On changera tout ça bientôt, quand les affaires auront repris. Ça ne tardera pas trop...

Robin n'a retrouvé personne de sa bande. Mais il a retrouvé pas mal de ses clients.

— Et vous avez osé les revoir ?

— Pourquoi pas ? fait-il tranquillement. Ils ont été acquittés ou bien ils n'ont pas été poursuivis. Moi, j'ai payé. Je leur ai dit : « On remet ça ? » Pour ceux

De temps en temps, il s'arrête et lit les étiquettes sur les wagons.





# DE MARCHANDISES



moment, il s'est levé, il a ouvert doucement une porte. Il revient, et il a laissé la porte entr'ouverte.

— Ça ne vous dit rien à vous, la petite salle du fond qu'on voit d'ici. Mais ce que ça me rappelle.

C'est une de ces petites salles, à moitié privées que les débitants réservent à une partie de leur clientèle joueurs de belote fidèles ou sociétés dont elles composent le « siège social ».

— C'est là, me dit-il, que nous avons prêté le serment.

Je ne comprends pas très bien.

— Aujourd'hui, reprend Robin mélancolique, ça ferait rigoler les jeunes. Si un de mes hommes « tombait », il dirait tout, je n'ai pas d'illusions là-dessus. Seulement, il ne sait pas sur moi tout ce qu'il pourrait dire. Sans ça, je ne pourrais pas dormir... Mais avec ceux de mon équipe...

Et Robin me conte cette scène toute pareille à celle des vieux mélés et des romans-feuilletons.

— Oui, murmure-t-il, l'œil mouillé, c'est ici qu'on s'est juré...

Ce qu'ils se sont juré, ces bandits, c'est, quoi qu'il puisse arriver, de ne jamais se dénoncer les uns les autres. Et, si cela arrivait pour l'un d'eux, que tous les autres seraient unis pour exécuter le traître.

— Et nous avons été tous « faits ». Achille a été tué. La Flèche aussi... K... s'en est tiré avec un sursis. Vattier a été « se mouiller » avec moi. Personne ne l'a « ouvert ». On avait planté un couteau dans la table. On a tous bu dans le même verre. On a prêté le serment. Et puis on s'est tous embrassés. La société était fondée. En connaissez-vous beaucoup des sociétés qui auraient tenu avec ça, sans règlements, sans notaire, et seulement parce qu'on avait juré...

Le fait est que...

Il est seulement dommage que ce soient des bandits qui ne respectent leur parole qu'à l'occasion de vols et de crimes.

Après ce romantisme, Robin redevient pratique :

— Et observez pourtant, me dit-il, qu'il y avait tout le temps des partages à faire entre nous. Chacun son « fade ». Jamais un mot. Ah ! nous étions des hommes ! Aujourd'hui, quel changement !

— Je n'ai qu'un petit gars qui paraît sûr. Il faudra que vous alliez avec lui pour bien comprendre ce que c'est qu'une combine de « pille » de trains de marchandises, il faut surtout avoir vu le début du travail. C'est ce que je faisais dans le temps à Chalogn.

— A ce moment-là, me dit-il, il faudra, de toute façon, que j'aie fini ce turbin-là. Ça deviendrait mauvais. Après quelques gros coups, les compagnies renforcent la surveillance. J'en sais quelque chose. A la prochaine belle affaire, je lâche tout et je passe la main...

Le petit gars honoré de la confiance de Robin porte dans l'intimité le gracieux

n'est pas gros. De plus, il a le nez pointu, ce qui, je le reconnais, n'est pas nécessaire pour mériter l'appellation susdite. Mais ce n'est pas un gamin.

— Il faut qu'il ait l'âge d'homme, me dit Robin. Ça vaut mieux. Vous le comprendrez peut-être.

Je suis donc parti en expédition avec « La Puce ». Le métier d'informateur a de pénibles exigences. Rien ne rebute la curiosité d'un reporter. Et puis, je dois dire que l'expédition ne comportait aucun risque et n'avait que la valeur d'une démonstration encore qu'elle dût servir ensuite les desseins de Robin et de sa bande.

— C'est vous qui allez faire le courtier ? me demande Robin à qui j'ai seulement été présenté comme un autre homme sûr.

Une parenthèse : les hommes de la bande de Robin n'ont aucune tenue équivoque, ni même vulgaire. « La Puce » est bien mis. Il conduit une petite voiture qui lui appartient. Son langage est châtié et mesuré. Comme je ne sais pas du tout en quoi consiste ce « courtage » qui m'est attribué, je demeure sur la réserve.

La petite voiture nous a conduits aux abords d'une gare de triage des environs de Paris. Avec décision et l'assurance de l'habitude, mon compagnon, que par ailleurs on nomme Alexis, s'engage entre les barrières qui ferment — assez mal — les magasins de marchandises. Mais il ne s'y intéresse pas. Celles-là, sans doute, sont gardées. Il s'avance délibérément entre les voies. C'est, sur chacune, une suite de wagons immobilisés. Il y en a des centaines et des centaines. Comment les compagnies de chemins de fer peuvent-elles se reconnaître dans tout cela ?

— Ici, me dit Alexis, « La Puce », c'est un « triage ».

Il circule tout à son aise dans ce triage. De temps en temps, il s'arrête et il lit une étiquette sur la porte du wagon. Chacune de ces étiquettes, je m'en avise aujourd'hui pour la première fois, porte l'indication du contenu du wagon sous une forme résumée, assez sybilline pour moi. Elle porte aussi le poids de cette marchandise. Puis le nom de l'expéditeur et celui du destinataire.

Alexis regarde la file de wagons et la longe sans rien dire. Je respecte son silence. Il les a comptés depuis l'une des extrémités. Il sait ainsi que le wagon repéré est le quarante-huitième de la file. Il note aussi dans sa mémoire, le numéro de la voie.

« Se rappeler, ne rien écrire », telle est sa manière et sa formule. On ne sait ce qui peut arriver.

Précisément, c'est un employé qui arrive, il a vu Alexis, qui, du reste, ne se cache pas. Et, avant que celui-ci l'ait interpellé, Alexis lui a déjà demandé des renseignements sur un wagon qui aurait été expédié à son patron, de Valenciennes, depuis un mois.

— Ça n'est pas ici qu'il faut chercher, dit seulement l'employé. Adressez-vous au bureau.

— Au bureau, ils ne savent rien, ils ne savent jamais rien, grommelle Alexis...

(Suite page 15.) MAURICE SCHARYA.

qui ne veulent pas marcher, je peux encore parler de leurs affaires. Je me suis tu au procès. Ça vaut bien un petit encouragement maintenant. Et puis quoi ? Je leur propose une bonne affaire. Ils se sont assez régalez, tandis que moi j'allais me « mouiller les pieds » vers le « pays des perroquets ».

— Mais, malheureux, ils vont vous dénoncer !

— C'est bien ce que je veux empêcher ! C'est pour ça que je leur ai dit : « Cette fois-ci, dès que je suis « fait » je me mets à table. Et je dis tout ! Les combines de dans le temps et celles d'aujourd'hui qu'on va recommencer ensemble ». Ils sont prévenus. Qu'est-ce que ça leur coûterait de l'« ouvrir » ? Et ils ont tant de profit à la « fermer » !

Rien à objecter à un raisonnement aussi implacable dans sa simplicité.

Les « recéleurs » de Robin... ce sont les mêmes qu'il avait déjà servis autrefois. Et c'est vrai, il court moins de risques avec eux qu'avec de nouveaux clients.

A les voir, on ne croirait jamais... Rien d'équivoque en eux. Ils ont leur commerce, leur petite boutique, qui fait le détail et le demi-gros.

Je sais un fournisseur de petits tailleurs et de couturières qui est un petit homme sombre dans une étroite boutique du quartier d'Aboukir et qui, au dire de Robin, en achetant la « came » au tiers de sa valeur se fait trente billets de bénéfices par mois.

— Et remarquez, me dit Robin, qu'il est seul pour toucher ça. Moi, je suis au partage avec mes gars. Je paye aussi des complaisances par-ci, par-là. Un jour, vous verrez le détail du travail. J'ai du personnel et même du personnel qui ne sait pas, et que je n'ai pas « affranchi » sur ma combine. Dans le quartier de mon dépôt, je passe pour un commerçant, peut-être pour un type qui fait un peu de carambouille, mais c'est tout.

— Et c'est déjà assez dangereux comme ça...

— Comme vous dites... Mais, dès l'instant qu'il n'y a pas de plaintes de clients contre vous, rien à craindre, même si on passe pour faire la carambouille...

L'optimisme conflant de Robin me stupéfie. Ce dévoyé est cependant intelligent. Ce doit être lui qui a raison.

— Il faudra, me dit-il, que nous allions un jour prendre l'apéritif dans un petit coin que je connais...

— Et qu'est-ce que vous m'y ferez voir, Robin ?

— Pas grand-chose, c'est vrai. Ce n'est guère intéressant que pour moi...

— Allons-y tout de même...

Nous sommes allés ainsi dans un petit café-boutique tout à fait convenable, familial et tranquille dans un passage tout proche de la place de la Nation.

— Comme le patron n'est plus le même, dit Robin, il n'y a pas de risque... Et puis j'ai tellement changé depuis l'époque. Mais il faut se méfier des bistrotts. Avec ces gars-là, on ne sait jamais. Ils en « bectent » tous plus ou moins...

Dans le café étroit où consommaient paisiblement de braves gens, des artisans du voisinage, Robin fixe avec obstination le fond de la salle. Je regarde et je n'y vois rien. Un

On avait planté un rouleau dans la table.

## Mes amis les chasseurs de documents secrets.

Je m'attendais à subir, de la part de Grégory Kourbassov, de vifs reproches pour la légèreté avec laquelle j'avais accepté cette proposition de Martov qui, on s'en souvient peut-être, ne consistait à rien de moins qu'à opérer une visite domiciliaire chez l'agent d'une puissance que nous qualifierons simplement d'américaine.

De fait, Grégory s'emporta, jura par tous les Saints de l'orthodoxie slave qu'il n'encouragerait pas de sa présence cette folle entreprise pour, à la fin, devant ma résolution de ne pas « flancher » et d'aller jusqu'au bout d'une aventure, dont je ne voyais que le côté mélodramatique, laisser fuser le *nitchevo* sacramentel par quoi les Russes concluent qu'ils se désintéressent des malheurs qui peuvent fondre sur leur tête.

Je vous accompagnerai donc, dit-il, puisque vous avez été assez extravagant pour ne pas tenir compte de mes recommandations. Mais ne venez pas vous plaindre si vous dormez cette nuit ailleurs que dans votre lit.

Une pluie transperçante, mais si ténue qu'on ne la voyait pas, avait remplacé la neige qui tombait depuis trois jours.

Je conduisais la voiture avec hésitation, m'en remettant aux indications de Martov, assis près de moi sur le siège avant.

Sur la banquette arrière, Kourbassov remâchait sa hargne. Des trois, j'étais le seul à savoir conduire et c'est bien pour cela que Martov avait pensé faire appel à mon concours.

A cette heure, Ludmila devait, selon le programme, entraîner notre homme dans une quelconque boîte à cosaques d'opérette. Olga avait été écartée à la demande de Kourbassov.

Pas de femme avec nous ! avait-il dit d'un ton buté.

Il avait bien fallu lui faire cette concession.

Nous passions devant le consulat britannique.

La pluie tombait toujours, oblique, pénétrante.

Elle brouillait la glace gênant la conduite de la voiture.

Un bref avertissement de Martov me fit tourner à droite. Une avenue s'offrait, large, bordée d'arbres aux branchages dénudés. Elle donnait sur la place de la Présidence. Encore à droite, puis à gauche.

Ralentissez ! Nous y sommes.

C'était une rue propre, macadamisée, peu longue, déserte. De chaque côté, des pavillons dont certains avaient leur façade éclairée par des réverbères à gaz.

Après s'être assuré qu'aucun témoin n'était en vue, Martov m'indiqua une petite impasse où nous pouvions garer. Puis il ouvrit la portière et, imité par Kourbassov, il sauta sur la chaussée. J'éteignis les phares avant de les suivre à distance, comme il avait été convenu.

Grégory avait relevé le col de son pardessus et ne quittait pas d'une semelle Martov qui marchait vite, les mains au fond de ses poches, sans dire un mot.

D'ici quelques instants, ils s'introduiraient dans une maison inconnue, gagneraient le premier étage, fractureraient la porte, les meubles, inventoriaient sans se presser tout ce qui leur tomberait sous la main. Ensuite, ils n'auraient plus qu'à disparaître sans laisser de trace. Sauf peut-être quelques papiers, dont la possession était le but de cette expédition, rien ne serait dérobé. Je pouvais compter là-dessus sur Kourbassov.

Pendant ce temps, je ferai le guet à l'extérieur, dans une rue dont je ne connaissais seulement pas le nom. Le métier vous met dans de ces situations !... Chose curieuse. Je n'étais ni inquiet, ni résigné ; plutôt joyeux, comme à l'idée de remplacer au pied levé un acteur dans son rôle. Je me sentais à l'aise dans cette situation, comme dans un vieux vêtement.

La façade du numéro 38 était noire à souhait. On accédait à une porte à deux vantaux par un court escalier de pierre, vite escaladé.

Je vis Martov tirer de sa poche des instruments qu'il avait pris la précaution de huiler et, moins de deux minutes plus tard, les deux hommes se glissèrent à l'intérieur, refermant avec soin la porte sur leur dos.

Je me mis à arpenter le trottoir, en longeant le plus près possible les maisons : autant pour une dissimulation que pour m'abriter de la pluie.

La façade du 38 restait plongée dans le noir, même le premier étage. Martov et Kourbassov devaient « travailler » à la lueur d'une lampe sourde, à moins que d'épais rideaux n'interceptassent la lumière.

Martov se mit à examiner les papiers.

Je consultai ma montre : elle marquait onze heures et demie.

Je consultai ma montre. Elle marquait onze heures et demi. L'attente durait déjà depuis vingt minutes.

Un couple se profila au bout de la rue. C'était deux habitants qui rentraient tranquillement chez eux. Ils passèrent devant moi sans soupçonner ma présence.

Je repris ma promenade avec une lenteur calculée. Ma faction allait-elle se prolonger longtemps encore ? Martov m'avait parlé d'une demi-heure. La pensée que l'autre, celui qu'on appelait l'Etranger, pouvait revenir à l'improviste, plus tôt qu'on ne l'attendait, me vint à l'esprit. Que se passerait-il, alors ? Mais, puisque Ludmila s'était engagée à le distraire au moins jusqu'à minuit...

Machinalement, je tirai mon étui à cigarettes, mais je ne l'ouvris pas. « Ne pas fumer », avait recommandé Martov. Une cigarette, cela se repère de loin. Précisément, il me sembla que quelqu'un que je n'avais pas vu venir m'observait du trottoir d'en face, vingt pas plus loin. Qui ça pouvait-il être ?

Sans me presser, je me portai à la ren-

contre de l'inconnu. Ce n'est qu'arrivé à sa hauteur, la chaussée nous séparant, que j'identifiai un agent de police. J'avoue que, sur le moment, la présence insolite de cette capote bleu foncé me causa un léger tiraillement au cœur. Quelle déveine aussi !

On pourrait parcourir toute la nuit les rues de Riga sans rencontrer un seul de ces *gorodovois*, et, justement là, alors que nous avions de bonnes raisons pour les éviter, le hasard me plaça presque sous le nez de l'un d'eux. Du coup, j'allumai ma cigarette, en m'efforçant de rendre cette opération laborieuse, à seule fin de gagner du temps. La pluie justifiait d'ailleurs la mauvaise volonté de mon briquet.

Le *gorodovois* examina ce manège avec une neutralité insouciance et poursuivit sa ronde. Il remontait la rue et donc passerait nécessairement devant l'impasse où nous avions garé la voiture. Il y avait deux choses à craindre : c'est que, remarquant cette auto abandonnée, phares éteints, il n'eût l'idée de se mettre à la recherche de son propriétaire et que, revenant sur ses pas, il ne se cognât à Martov et à Kourbassov qui pouvaient sortir d'une minute à l'autre.

L'idée me vint de le devancer et de me mettre au volant comme si de rien n'était.

Je consultai ma montre. Elle marquait onze heures et demi. L'attente durait déjà depuis vingt minutes.

Un couple se profila au bout de la rue. C'était deux habitants qui rentraient tranquillement chez eux. Ils passèrent devant moi sans soupçonner ma présence.

Je repris ma promenade avec une lenteur calculée. Ma faction allait-elle se prolonger longtemps encore ? Martov m'avait parlé d'une demi-heure. La pensée que l'autre, celui qu'on appelait l'Etranger, pouvait revenir à l'improviste, plus tôt qu'on ne l'attendait, me vint à l'esprit. Que se passerait-il, alors ? Mais, puisque Ludmila s'était engagée à le distraire au moins jusqu'à minuit...

Machinalement, je tirai mon étui à cigarettes, mais je ne l'ouvris pas. « Ne pas fumer », avait recommandé Martov. Une cigarette, cela se repère de loin. Précisément, il me sembla que quelqu'un que je n'avais pas vu venir m'observait du trottoir d'en face, vingt pas plus loin. Qui ça pouvait-il être ?

Sans me presser, je me portai à la ren-



CONJUR  
SUR  
L'ÉVÉNEMENT

contre de l'inconnu. Ce n'est qu'arrivé à sa hauteur, la chaussée nous séparant, que j'identifiai un agent de police. J'avoue que, sur le moment, la présence insolite de cette capote bleu foncé me causa un léger tiraillement au cœur. Quelle déveine aussi !

On pourrait parcourir toute la nuit les rues de Riga sans rencontrer un seul de ces *gorodovois*, et, justement là, alors que nous avions de bonnes raisons pour les éviter, le hasard me plaça presque sous le nez de l'un d'eux. Du coup, j'allumai ma cigarette, en m'efforçant de rendre cette opération laborieuse, à seule fin de gagner du temps. La pluie justifiait d'ailleurs la mauvaise volonté de mon briquet.

Le *gorodovois* examina ce manège avec une neutralité insouciance et poursuivit sa ronde. Il remontait la rue et donc passerait nécessairement devant l'impasse où nous avions garé la voiture. Il y avait deux choses à craindre : c'est que, remarquant cette auto abandonnée, phares éteints, il n'eût l'idée de se mettre à la recherche de son propriétaire et que, revenant sur ses pas, il ne se cognât à Martov et à Kourbassov qui pouvaient sortir d'une minute à l'autre.

L'idée me vint de le devancer et de me mettre au volant comme si de rien n'était.

Je consultai ma montre. Elle marquait onze heures et demi. L'attente durait déjà depuis vingt minutes.

Un couple se profila au bout de la rue. C'était deux habitants qui rentraient tranquillement chez eux. Ils passèrent devant moi sans soupçonner ma présence.

Je repris ma promenade avec une lenteur calculée. Ma faction allait-elle se prolonger longtemps encore ? Martov m'avait parlé d'une demi-heure. La pensée que l'autre, celui qu'on appelait l'Etranger, pouvait revenir à l'improviste, plus tôt qu'on ne l'attendait, me vint à l'esprit. Que se passerait-il, alors ? Mais, puisque Ludmila s'était engagée à le distraire au moins jusqu'à minuit...

Machinalement, je tirai mon étui à cigarettes, mais je ne l'ouvris pas. « Ne pas fumer », avait recommandé Martov. Une cigarette, cela se repère de loin. Précisément, il me sembla que quelqu'un que je n'avais pas vu venir m'observait du trottoir d'en face, vingt pas plus loin. Qui ça pouvait-il être ?

Sans me presser, je me portai à la ren-

Mais, s'il lui prenait fantaisie de me de mander mes papiers ?... Le mieux était encore de s'éloigner, sans se retourner.

Au 38, toujours porte close... Je comptai jusqu'à cinquante et fis volte-face. Le gorodovoï était loin. Un soupir involontaire s'échappa de ma poitrine, je crois bien que j'avais le front moite.

Cette fois, l'attente dépassait les prévisions. Les deux Russes éprouvaient des difficultés à ouvrir les meubles ou bien la présence d'un gardien avait-elle carré leur plan ? Cette seconde fois, c'était à écarter. Si Martov



Près du cimetière, plusieurs coups de feu, soudain, déchirèrent l'air.

plus loin mon indiscrétion. Un regard éloquent de Grégory me prouva que mon compagnon partageait ma défiance...

Il était écrit quelque part que cette nuit-là serait fertile en incidents.

Nous avions pris congé de Martov, qui m'avait remis la clé du garage, et nous suivions depuis dix minutes une route empierrée qui, en longeant les quais de la Dvina, devait nous conduire vers la ville, lorsque Kourbassov observa, par le carreau d'arrière, qu'une voiture nous suivait à courte distance.

— Après qui en ont-ils ? monologua-t-il.

— Qu'est-ce que vous dites, Grégory ? — Que je voudrais vous voir appuyer un peu sur l'accélérateur.

Nous venions de gravir une montée. Je jetai un coup d'œil sur le compteur de vitesse qui marquait quarante-cinq.

— C'est facile, vous savez. Quelques minutes passeront. Grégory ne cessait de regarder la route, derrière lui.

— Maintenant, j'en suis sûr ! gronda-t-il une fois de plus. Ces bougres-là nous filent !

— Mais enfin, qui est-ce ? — La police côtière, mon vieux. Tout bonnement ! Ils doivent nous prendre pour des contrebandiers. Tout à l'heure, sur le port, j'ai remarqué leur Benz arrêtée, comme à l'affût. Ils sont quatre ou cinq dedans.

— Alors, nous stoppons ? — Vous êtes fou ! Pour qu'ils nous interrogent et se doutent de quelque chose ? Avez-vous un permis ? Pourrez-vous leur expliquer ce que vous faites à cette heure, au volant de cette auto suspecte ? Allez-y pleins gaz, au contraire.

Je poussai une sourde exclamation. L'étrangeté de notre situation venait seulement de m'apparaître.

— Ils ne nous tiennent pas encore ! Notre voiture était une ancienne Ford, mais il ne m'avait pas fallu longtemps pour la jauger. Le moteur tournait bien. Je voyais à peu près ce qu'on pouvait en attendre. Le seul inconvénient résidait dans cette chienne de pluie. Il est vrai qu'elle devait aussi gêner les autres.

Je forçai l'allure. Soixante dix au compteur !

Le mugissement d'une sirène se fit entendre. Nos pistesurs, estimant que la plaisanterie avait assez duré, nous intimaient l'ordre de stopper.

Rien devant nous, que le ruban tout droit de la route et les premières maisons de Riga à moins de vingt minutes.

Nous foncions dans le noir et les flaqueurs d'eau.

A nouveau, la sirène retentit, couvrant la voix de Grégory qui cria :

— Accélérez ! mon vieux... Accélérez ! Ils se rapprochent.

L'aiguille oscilla sur le quatre-vingt-cinq et s'y tint fixée.

Par bonheur, nous dévalions une côte droite et longue de 15 kilomètres : je savais qu'elle débouchait sur Riga, après avoir coupé un cimetière en deux.

Soudain un coup de feu, puis deux, puis trois déchirèrent l'air.

Je sentis la sueur me perler à la racine des cheveux, tandis qu'il me sembla que ma tête se vidait. La voix de Grégory ne me parvenait plus que ouatée et lointaine.

— Du nerf ! vieux garçon. Ils visent nos pneus... A ce train-ci, il leur faudrait une sacrée veine ! D'ailleurs, tout va bien ; la distance s'est encore accrue. Ils sont maintenant à plus de deux cents mètres.

Mes doigts se crispaient sur le volant.

— Attention à la manœuvre, mon gars. Vous voyez cette croix lumineuse (1)

(1) Les cimetières lettons sont en pleins champs. Souvent, comme c'est le cas ici, une immense croix à deux branches passée au phosphore en marque l'emplacement sur le bord de la route.

le Russe avait l'air content de sol.

— Je me doutais bien, dit-il à mi-voix, que notre homme n'avait pas traversé pour rien une mer et un continent.

Toujours flegmatique, Kourbassov se versa une nouvelle tasse de thé, la vida à petits coups.

— Alors, fit-il lentement, que disent ces papiers ?

Martov releva la tête.

— Pour le savoir exactement il faudra les traduire tous, car il en est qui sont écrits en code. Pourtant, je vois là le bleu d'un câblogramme daté de New-York et adressé à notre type par le canal de son ambassade, via Paris. Il lui est recommandé de se mettre en rapports, avant de se rendre à Moscou, avec un certain M. B. qui représenterait à Berlin les intérêts de Goukassoff. Ledit M. B. arriverait ces jours-ci à Riga.

Grégory fit entendre un léger sifflement.

— Je commence à regretter, dit-il, d'avoir accepté la proposition de ce Kölping qui m'envoie en Carélie alors que le séjour ici s'annonce si palpitant.

En ce qui me concerne, je ne comprenais pas grand'chose à ces paroles un tantinet sibyllines. Aussi, estimant que ma participation à l'entreprise me conférerait quelques droits, je réclamai des explications.

— Voyons, c'est on ne peut plus limpide, s'étonna Martov comme l'eût fait un professeur en face d'un élève à l'esprit lent.

« Nous savons que l'Etranger travaille pour le compte d'un trust américain. Or, quels rapports a-t-il besoin d'entretenir avec quelqu'un de l'entourage de Goukassoff, bailleur de fonds du général Denikine, ancien propriétaire des puits de pétrole de Bakou et ami personnel de Sir Deterding qui, lui-même, louche du côté de Bakou ?

« La rivalité des deux groupements, qui se livrent un combat de fauves pour obtenir de l'U. R. S. S. des concessions avantageuses et s'éliminer réciproquement, ne permet pas de croire un seul instant à un accord. Reste une supposition : le M. B. dont il est question ici trahit Goukassoff et, partant, les amis de Goukassoff, Russes-blancs compris. Les trahit-il au profit de l'Amérique, des Soviets, ou des deux en même temps ? C'est ce qu'il me faut apprendre. Peut-être que la lecture de ces documents me le dira, sinon tout est à recommencer.

— Mais encore une fois, Martov, en quoi les affaires de Denikine et de Goukassoff et les compétitions des pétroliers peuvent-elles vous intéresser ?

L'ex-terroriste ne sourcilla pas.

— Vous avez raison, reconnut-il. Je ne me soucie nullement de ce que peuvent comploter ces gens. Mais il reste qu'un nommé M. B. — le câble ne porte que ces deux initiales — s'apprête à trahir les Russes, des proserits comme moi, comme Kourbassov, comme...

Il allait sans doute ajouter : comme Olga Vissotski, mais il se reprit à temps :

— ... Eh bien ! j'estime que le délateur doit être démasqué. Ce n'est pas la première fois, en dépit de leurs divergences de vue et même de leur opposition foncière, que les organisations russes à l'étranger se rendent de ces menus services, ce ne sera pas la dernière non plus.

Cette explication ne m'avait qu'à moitié convaincu, mais je n'eus garde de pousser

piquée en bordure d'un champ, là-bas sur votre droite... Elle marque le début du cimetière. Dix mètres avant, il y a un chemin en pente... Prenez-le résolument.

Il s'exprimait avec douceur, de son ton placide de tous les jours. Il y avait quelque chose d'hallucinant dans l'extraordinaire sang-froid de cet homme.

La pétarade continuait. Une balle s'écrasa sur un garde-boue avec un bruit sec.

— Nous y voici. Allez-y hardiment ! Sans presque ralentir, je braquai la direction et lançai la Ford dans la descente. Le chemin était étroit et creusé d'ornières pleines d'eau. Il menait à un petit pont de bois à bestiaux jeté sur un minuscule affluent de la Dvina. Nous l'avions déjà franchi que Grégory, qui guettait par le carreau, annonça triomphalement :

— Ils ont tout l'air de barbotter dans le sentier. Je me doutais un peu que la Benz ne valait pas notre Ford.

— Savez-vous au moins où nous allons ?

— Prenez cet autre chemin à droite. S'ils nous suivent encore, ils prendront, eux, à gauche très certainement, car ils ne s'imagineront jamais que nous retournons sur nos pas. Ça ne brille pas par excès d'imagination, vous savez, un policier letton.

Très à son aise, il se cala confortablement dans son siège et alluma une cigarette qu'il me tendit :

— Fumez aussi, vieux garçon, cela vous fera du bien. Dans dix minutes nous trouverons la route de Mitau. Il n'y aura plus qu'à virer à gauche pour gagner Riga par le faubourg de Dvinsk.

« Heureusement, reprit-il bientôt, que j'ai eu la bonne inspiration d'enlever la plaque arrière. Ces messieurs n'auront pas eu le mal de relever notre numéro...

Sur la table, des bouts de cigarette débordaient le cendrier. Nous nous étions couchés à une heure tardive, la voiture rentrée au garage, et maintenant, au réveil, nous tâchions de retrouver le rythme normal de la vie.

— L'alerte de cette nuit a plutôt été chaude, avait admis Kourbassov. Au fait, auriez-vous peur de tuer un homme ?

Son regard d'un bleu changeant était braqué sur moi. Je haussai les épaules.

— Quelle question ! Grégory.

— C'est sûr que vous auriez peur, hein ? reprit-il tout à son idée. Mais Martov n'a pas peur, lui. Que croyez-vous qu'il se serait passé si, au lieu de votre vieux Grégory, vous aviez eu près de vous, dans la Ford, ce vilain matou de gouttières de Martov ? Eh bien, je vais vous le dire : Martov n'eût pas résisté au plaisir d'exercer son adresse sur les policiers. Et je sais qu'il manie le revolver comme vous un porte-plume. Voilà pourquoi je vous répète : ne le suivez pas trop loin. D'autant que vous le savez, j'embarque demain soir pour Viborg.

Il marcha quelques secondes dans la chambre, tête penchée.

— Que pensez-vous de cette histoire de documents ? demandai-je.

Grégory se donna le temps de réfléchir.

— Sans doute, dit-il, voulez-vous parler du câblogramme signé M. B. Je pense, effectivement, que Martov a soulevé là un gros lièvre et que sa volonté de démasquer un homme, dont la trahison peut entraîner à de graves conséquences pour les Russes exilés, n'est pas niable. Je crois même qu'il ne se bornera pas à le démasquer ; la haine que Martov nourrit à l'égard des Soviets le rend prêt à tout, au meurtre s'il le faut... Seulement, il y a autre chose.

— De quoi le soupçonnez-vous ?

— Je me suis toujours méfié de lui et de

MAURICE LAPORTE.

(Suite page 15.)

# Crime rue de Lille

La locataire qui s'en vint frapper à la porte de la loge, le mercredi après-midi, semblait de fort mauvaise humeur :

— C'est intolérable, s'écria-t-elle, il descend des étages supérieurs une odeur pestilentielle à vous en retourner le cœur.

M<sup>me</sup> Gayet, l'aimable concierge de l'immeuble qui porte le n° 8 de la rue de Lille, leva les bras au ciel :

— Une odeur pestilentielle ? Mais d'où voulez-vous qu'elle provienne ?

— Je ne sais pas. En tout cas, c'est quelque chose d'effrayant.

— Peut-être une friture...

— Oh ! ce n'est pas cela que je veux dire. Rendez-vous compte vous-même.

La concierge commença à percevoir l'odeur au quatrième étage ; au cinquième, elle était suffoquée. Alors, elle redescendit très vite l'escalier, en proie à une terrible émotion.

Parce que, il n'y avait pas à s'y tromper, cela sentait le cadavre, là-haut.

— Monsieur l'agent, dit-elle au gardien de la paix Fey, de service non loin de là, monsieur l'agent, je crois bien qu'il s'est passé un malheur dans ma maison.

Quelques minutes plus tard, M. Louit, commissaire de police du quartier de Saint-Thomas-d'Aquin, se faisait ouvrir la porte de l'appartement occupé, au cinquième étage, par un chef cuisinier annamite M. Vo Van Toan, âgé de quarante et un ans, marié à une Française et père de deux fillettes : quatorze et douze ans.

C'était le cadavre de M. Vo Van Toan qui dégageait l'horrible odeur dont nous avons parlé. Il était étendu sur le tapis, la tête à moitié enfouie sous le canapé de la chambre à coucher. Les mains étaient liées derrière le dos et une corde solidement nouée enserrait les chevilles. Dans la bouche du malheureux, en guise de bâillon sans doute, avait été enfoncée une chemise d'homme. Bien que l'état de décomposition rendit difficile un bref examen, M. Louit put se convaincre que la mort remontait à une huitaine de jours et qu'elle était due vraisemblablement à l'asphyxie.

Le Dr Paul, médecin légiste qui pratiqua l'autopsie, devait d'ailleurs confirmer cette appréciation en donnant les précisions suivantes :

— Asphyxie par suffocation violente à l'aide d'un bâillon — en l'occurrence une chemise d'homme — fortement enfoncée dans le larynx et ayant occasionné des fractures multiples des dents. Le ligotage des poignets et des chevilles avait été effectué pendant que la victime était encore en vie. La mort remontait à une semaine approximativement.

Le crime ne faisant aucun doute, il s'agissait d'en connaître le mobile. D'abord, quelle était la mentalité du chef cuisinier annamite ? C'est la première question que se posèrent, en arrivant sur les lieux, MM. Rybeyre, substitut du procureur de la République ; Lanoir, juge d'instruction ; Badin, commissaire divisionnaire à la police judiciaire ; Moreux, inspecteur principal ; et Huet, brigadier.

M. Vo Van Toan habitait au n° 8 de la rue de Lille depuis 1933. On savait de lui qu'il avait travaillé à Chantilly, dans le château des de Rothschild et qu'il était employé actuellement chez la baronne Leonino. Sa réputation dans le quartier et dans l'immeuble était fort bonne. On ne lui connaissait aucune relation. Sa femme et ses filles passaient leurs vacances chez le beau-père du cuisinier, M. Caillou, cultivateur à La Clemencerie, près de Genillé, dans l'Indre-et-Loire.

Ces quelques renseignements ne pouvaient cependant suffire à discerner le mobile de l'assassinat. Exécution politique ou

crime crapuleux ? Les dépositions des voisins, si elles apportèrent d'utiles précisions, ne permirent pas de répondre à cette question.

— Le 14 août, au matin, déclara M. Alfred Lucien, un locataire du sixième étage, un peu avant six heures, j'ai entendu une série de bruits ressemblants à des râles. J'en ai parlé à des amis qui habitent sur le même palier, mais eux-mêmes n'avaient rien perçu et je n'y ai pas prêté autrement attention.

Par contre M. Charles Lecomte, le voisin le plus proche de la victime, était parti à son travail, vers quatre heures, sans qu'aucun bruit ne troublât le silence qui régnait dans la maison. On pouvait donc en déduire que le drame s'était déroulé après quatre heures et avant six heures.

A ce sujet, M. Missonnier, propriétaire du bar situé au rez-de-chaussée de l'immeuble, expliqua :

— A six heures trente environ, j'ai vu deux jeunes gens sortir du couloir de la maison et se diriger d'un pas tranquille vers la rue des Saints-Pères. Malheureusement je ne les ai vus que de dos et il m'est impossible de vous en fournir un signalement précis. Ce qui est certain, c'est que leurs silhouettes ne me rappelaient pas celles, familières, des locataires qui sont en même temps mes clients.

La visite minutieuse du petit appartement, si instructive soit-elle, ne permit pas non plus un jugement définitif.

Il avait été fouillé, c'était évident. Mais qu'avait-on dérobé ? Et dans quel but ?

Des papiers attestaient que Vo Van Toan avait été secrétaire général d'une associa-



L'assassin présumé, Le-An-Duong.

tion de travailleurs et intellectuels annamites habitant Paris, puis qu'à la suite de dissentiments politiques il avait quitté cette organisation pour en fonder une autre, dissidente. Le chef cuisinier était d'ailleurs connu du service des renseignements généraux où sa fiche indiquait qu'il se livrait à une propagande secrète contre son pays et qu'il avait été considéré comme « suspect » lors du voyage dans la capitale de l'empereur d'Annam.

Cela prouvait-il l'exécution politique ? Nullement, d'autant plus que les enquêteurs ne retrouvèrent pas, en inspectant le logement tragique, la montre en or et les deux bagues de Vo Van Toan, ni l'argent qu'il devait avoir sur lui. Crime crapuleux, banal, alors ?

De quel côté fallait-il diriger les recherches ? A la fin de la première journée d'enquête, on n'était pas encore fixé.

Mais, dès le lendemain, on savait :

Le vol était le mobile du sanglant forfait ! En effet, dans la matinée, M. Maurice Kruh, bijoutier établi 43, rue de Saint-Cloud, à Boulogne-sur-Seine se présentait à la police judiciaire et déclarait :

— Mercredi matin, un Annamite que je connaissais de vue est venu me vendre pour six cents francs une montre et deux bagues. Je n'ai eu aucun soupçon sur le moment, car j'avais eu l'occasion auparavant de lui acheter ou de lui céder des bijoux. Chaque fois il m'avait présenté sa carte d'identité, mais, bien entendu, je n'ai pas retenu son nom. Par contre, j'ai noté le numéro de sa carte d'identité.

« Tout ce que je puis encore vous apprendre, c'est qu'il m'a dit un jour fréquenter un cercle indochinois du boulevard Raspail.

« C'est en lisant ce matin les journaux et en apprenant qu'un Annamite avait été assassiné et que manquaient chez lui deux

Le bijoutier, M. Kruh.



Le corps de la victime quille la maison du crime. (M.)

bagues et une montre que j'ai fait ce rapprochement.

« Voici lesdits objets.

Ceux qui connaissaient le malheureux cuisinier reconnurent vite les bijoux comme ceux lui ayant appartenu. Ainsi donc le ou les assassins avait attendu une semaine avant que de réaliser le produit de leur meurtre.

De son côté, M<sup>me</sup> Vo Van Toan, revenue d'urgence à Paris, déclarait à M. Badin que son mari portait toujours son avoir sur lui et qu'il devait posséder environ quatre mille francs au moment de sa mort.

Elle ajouta que le chef cuisinier était joueur, qu'il fréquentait les champs de courses, qu'il gagnait assez souvent et que, hélas ! il avait la déplorable habitude d'exhiber ses gains aux compatriotes avec lesquels il jouait à la belote dans un débit de la rue Jacob.

C'était, selon elle, parmi ces gens-là qu'il fallait tenter de trouver les coupables.

Mais un événement imprévu allait consi-



L'inspecteur Huet et la veuve, M<sup>me</sup> Vo Van Toan.

dérablement faciliter la tâche des policiers chargés de l'affaire.

\*\*

Grâce au numéro relevé par le bijoutier de Boulogne, M. Kruh, sur la carted'identité de son client annamite, il ne fut pas difficile de connaître le nom et l'adresse de celui-ci.

Il s'agissait d'un nommé Le-An-Duong, né le 17 juillet 1907, à Cholon, près de Saïgon, demeurant 39, rue de la Harpe, ancien domestique devenu danseur mondain.

A cette adresse, le logeur, après avoir expliqué que son locataire n'était pas rentré depuis la veille, c'est-à-dire depuis que les journaux quotidiens avaient laissé prévoir la proche arrestation du coupable, put fournir un signalement détaillé de Le-An-Duong :

Complet foncé à larges rayures blanches. chapeau gris, chaussures noires. Comme signes particuliers : deux dents en or de chaque côté de la mâchoire.

Ce signalement fut aussitôt transmis à tous les commissariats de police.

Or, le secrétaire du commissariat de Saint-Cloud, M. Auvillain, était en train justement de le lire lorsqu'un agent pénétra dans son bureau et lui dit :

— On vient de découvrir le cadavre d'un Indochinois dans le parc de Saint-Cloud.

C'est une septuagénaire, M<sup>me</sup> Bordes, qui avait fait la macabre trouvaille, à moitié chemin entre la fontaine des Quatre-Jets et la Lanterne : à quelque vingt mètres de l'allée, au pied d'un arbre, face contre terre gisait le corps d'un homme qui ne donnait plus signe de vie...

Affolée, la vieille femme s'était enfuie en criant au secours et avait rencontré sur son chemin un garde du parc, l'adjudant Lassalle, qui vint aussitôt procéder aux premières constatations.

Aux côtés du cadavre se trouvaient les reliefs d'un repas froid et un revolver contenant encore une balle dans le canon et deux dans le chargeur. Il y avait deux blessures, l'une au cœur, l'autre dans la tête. Dans les poches, peu d'argent : cinq francs soixante-quinze seulement. Aucun papier.

Mais on ne pouvait avoir aucun doute à ce sujet : c'était bien là Le-An-Duong, l'assassin présumé du cuisinier annamite.

Prévenus aussitôt, MM. Badin, Moreux et Huet accoururent à la morgue de Saint-Cloud, accompagnés d'un témoin important, M. Kruh, le bijoutier de Boulogne et du jeune Hoang-Van-Tan, aide-cuisinier de Vo Van Toan, qui, paraît-il, devait savoir pas mal de choses concernant la mort de son chef...

— C'est bien lui, je le reconnais, qui m'a vendu l'autre jour, pour six cents francs, une montre et deux bagues, s'écria M. Kruh lorsqu'il fut mis en présence du désespéré.

Quant à Hoang-Van-Tan, il fallut l'obliger à dévisager celui qu'il avait connu, mais que, disait-il, il ne voulait plus revoir mort. Lui aussi se mit à dire :

— Oui, c'est lui, c'est bien lui.

En fait, le suicide du danseur mondain constituait un véritable aveu de son crime et l'affaire aurait pu paraître terminée. Mais les magistrats et les policiers se montrèrent persuadés que les assassins étaient au moins deux. Qui donc avait aidé Le-An-Duong dans l'accomplissement de son sinistre forfait ?

Qui donc, sinon ce Hoang-Van-Tan, dont nous venons de parler, qui travaillait sous les ordres de la victime, et qui, la veille du crime, avait vu le cuisinier étaler au café le produit de ses gains aux courses — plusieurs billets de mille francs — et qui, enfin, avait accompagné son supérieur jusque dans les parages de la rue de Lille, à en croire un de leurs amis communs.

Né le 10 décembre 1913 à Hanoï, Hoang-Van-Tan était venu en France faire ses études et il avait réussi à passer son baccalauréat. Puis il avait renoncé à la Faculté pour devenir gâte-sauce, on ne sait trop pourquoi.

Devant M. Badin, il ne voulut pas convenir, on s'en doute, qu'il était l'instigateur du crime ou même simplement le complice du suicidé des bois de Saint-Cloud.

— Je ne sais rien, absolument rien à ce sujet, répondit-il inlassablement à toutes les questions qu'on lui posa.

De même, il ne put fournir que des explications embarrassées lorsqu'on lui demanda avec quel argent, le lendemain et le surlendemain du décès de Vo Van Toan, il avait effectué diverses dépenses superflues et acheté un magnifique costume.

— Je ne sais rien, absolument rien.

On ne pouvait pas en tirer autre chose. Mais tout l'aceablait, car, si la veuve du cuisinier ne connaissait pas Le-An-Duong, elle avait souvent rencontré le jeune Hoang-Van-Tan en compagnie de son époux.

— De plus, dit-elle encore, mon mari n'aurait pas ouvert sa porte à un inconnu. Pour toutes ces raisons, Hoang-Van-Tan fut inculpé d'homicide volontaire par le juge d'instruction, M. Lanoir.

Mais il comparaitra seul devant la justice des hommes, puisque son complice et ami Le-An-Duong a préféré, en ce qui le concerne, éteindre l'action judiciaire et s'en aller dans un monde où, peut-être, il n'y a pas de comptes à rendre.

GEORGES CHAPERON.



# Le Supplice de l'Ivrogne

SAINT-BRIEUC.

(De notre envoyé spécial.)

J'ai rencontré un homme à Cargo qui ne jetait pas la pierre à la femme Grosset.

C'était un vieux. — J'sais bien, m'a-t-il dit, qu'ils ne pouvaient pas faire autrement que de l'arrêter, ces messieurs connaissent les lois... Mais les lois, voyez-vous, y a des fois où ça n'a pas toujours raison.

« Ces messieurs », dans son esprit, signifiait tout l'appareil judiciaire venu de Saint-Brieuc et composé de M. Dupont, juge d'instruction, de M. Delonca, substitut, du docteur Tostivint, médecin légiste, du chef de brigade Roussel.

Ces messieurs, évidemment, n'y avaient vu que du feu dans le drame de Cargo, ou, plutôt, n'avaient fait qu'appliquer aveuglément ce que leur avait dicté leur routinière conception du devoir.

Ils avaient lancé un mandat d'arrêt contre la meurtrière, la gratifiant dans leurs commentaires d'horrible mégère ou de sauvagerie.

— Voir ! disait donc mon vieux. Elle a tué. Ça, c'est d'accord, mais, entre nous... Et la légitime défense, c'est bien une chose qui existe, ça?... Allez, si elle avait pas tué, ce serait bien elle qu'on aurait trouvée morte un jour...

Comme c'est de la discussion, paraît-il, que jaillit la lumière, il fut aisé de rétorquer :

— Oui, oui... nous comprenons... Vous avez même peut-être raison... mais ce n'était pas la peine de tuer en faisant montre d'une telle cruauté, d'une telle férocité...

Et le bon vieillard de répondre avec sagesse et avec un sens très précis de la réalité dont on aurait pu le croire dénué.

— Ah ! vous me faites bien rire avec votre cruauté. C'est le premier coup qui compte, celui qui abat et non pas les autres qu'on donne une fois que la vue du sang a affolé. Un crime : c'est le geste qui tue, ce ne sont pas les gestes souvent inconscients qui suivent et que l'on commet sans savoir... Vous allez voir que cette pauvre femme sera accablée parce qu'elle s'est acharnée « après », parce qu'elle a fait ce que l'on appelle dans vos journaux de la « mise en scène macabre »... Mais, pour dix minutes qu'elle a martyrisé son mari, elle a subi auparavant des années de supplice... C'est ça qu'il faut comprendre. Et il ne faudrait pas juger et baser le jugement sur ce qu'elle a fait après avoir terrassé son mari, ça, c'est la réaction de tout un chacun qui vous amène dans un moment pareil à commettre telle ou telle folie, mais ce qu'il faudra juger, peser, soupeser, traduire, rendre compréhensible, si cela l'est, c'est le sentiment qui, à une minute donnée, lui a procuré la force de frapper le premier coup... Et alors je vais vous poser une question : mettez-vous à la place de la meurtrière, courbez le dos sous le poids des années de peine et de chagrin et dites-moi, franchement, si, un jour, à vous aussi, il ne serait pas arrivé de donner le coup de grâce ?...

Le vieux venait de parler en philosophe, il soufla un instant et, reprenant pour exprimer des idées plus simples son vocabulaire paysan, il acheva :

— Moi, j'irai témoigner au procès... Je témoignerai pour elle... Elle serait bien mieux à soigner ses gosses qu'en prison, maintenant qu'il n'y a plus de « mange-bazar » chez elle.

Il est étonnant, en effet, de rencontrer, dans un pays perdu où vous appelle un drame paysan qui revêt l'aspect le plus tragique et le plus terre à terre que l'on puisse souhaiter, un homme du cru qui tente avec une telle ardeur d'élever le plan de la dis-

ussion à un niveau où l'horrible description du crime fait soudain place à l'analyse psychologique du meurtre.

Le vieux, le père Paul, parla encore longtemps, mais je crois qu'il avait doublement raison dans ce sens que les juges, les avocats, les jurés et aussi le grand public n'accorderont qu'une légère attention aux éléments psychologiques du drame pour commenter longuement les circonstances qui l'ont entouré.

Cela est dans les règles, dans la logique des choses, cela est humain, et ce sont les seules et uniques raisons qui ont donné quelque retentissement à l'affaire. Sacrifions donc à cet état de fait, à cette tendance. Voici le drame de Cargo dans toute son horreur.

La Grosset était « travail », et elle était « boulot ». A trente-six ans, avec trois mioches à torcher, elle trouvait le temps d'en faire comme quatre. A elle seule, elle subvenait aux besoins de toute la famille.

— C'est une femme bien méritante, disait-on à des lieues à la ronde.

Née Marie Beurel, voici douze ans qu'elle menait sans se lasser cette vie de misère et de labeur.

Le Pierre, Pierre Grosset, était le plus fiéffé ivrogne, le plus fiéffé cossard de la commune.

— Ah ! celui-là, il n'y en a pas deux comme lui pour avoir le gosier en pente !... disait-on aussi à des lieues à la ronde.

En deux mots, il était « mange-bazar », comme on dit dans la région.

Cela dit bien ce que cela veut dire. Inutile d'insister.

Les deux principaux personnages ainsi présentés, passons au cadre : un petit pays breton, âpre, pauvre, battu par les vents : le hameau de Cargo faisant partie de la commune de Gausson.

Cargo est situé environ à quatre cents mètres du grand chemin qui mène de Montcontour à Uzel.

Cargo compte en tout et pour tout une quinzaine de foyers.

Lorsque le soir descendait sur Cargo, la grande paix des champs planait sur lui... mais une grande paix parfois déchirée par les cris et les pleurs qui s'échappaient de la ferme des Grosset.

— Ceux-là, ils s'embranchent à coups de balai, plaisantait-on.

Une fois, c'était Pierre qui, rentrant tard, les esprits obscurcis, la voix pâteuse, les jambes molles, faisait le tapage à la maison.

L'autre fois, c'était la femme qui appliquait une sévère correction à son homme. Les coups pleuvaient drus sur son dos, mais sans grand profit, car, le lendemain, Grosset recommençait à picoler de l'aube au crépuscule.

« Je hurle, je crie, je frappe, je pleure, la ferme était en vérité un enfer. »

De temps à autre, ces querelles devant troubler Grosset dans ses heures de « cuvée », il décidait, pour mieux boire et mieux digérer, de passer quelques jours dehors.

Grosset revenait toujours et il va sans dire qu'au retour de pareilles fugues les corrections qu'il recevait étaient plus copieuses et plus magistrales que d'ordinaire.

A évoquer semblablement la quotidienneté de telles scènes, on pourrait se demander pourquoi un malheur ne survint pas plus tôt.

L'explication est simple. Le hasard voulut que jusqu'à dimanche dernier, le soir où Pierre était d'humeur batailleuse, sa femme, éreintée par le travail, fût prête à toutes les soumissions plutôt que de faire l'effort de se mettre en colère, et inversement, lorsque Marie Grosset sentait ses

biceps solides et sa poigne invincible, son buveur d'époux se présentait dans des états qui ne lui permettaient nulle défense efficace, même passive.

En résumé, les querelles n'avaient jamais été tragiques parce que, jusqu'alors, elles n'avaient fait qu'opposer des vainqueurs et des vaincus d'avance, le mari et la femme alternant judicieusement dans l'emploi de ces rôles.

Cette mésentente continuelle était prétexte à mille conversations et plaisanteries dans le village. C'est même à se demander ce qu'on aurait bien pu dire le soir à la lampe, au hameau de Cargo, si le ménage Grosset n'y avait pas vécu.

Or il advint, et c'était fatal, qu'un soir ni Grosset ni son épouse n'étaient d'humeur à écouter les réprimandes de l'autre et à recevoir des coups.

Le drame éclata. Il fut terrible.

Aujourd'hui, Pierre Grosset a été mis en terre et Marie Grosset, la survivante du combat, est en prison. Le contraire aurait pu se produire, c'est pourquoi la meurtrière a droit au bénéfice des circonstances atténuantes.

Le soir était venu. Une grosse nuit noire qui promettait la pluie. Un vilain vent coulait entre les collines de ce coin de Bretagne entre Saint-Brieuc et Loudéac. La lune avait oublié de se mirer dans les eaux avares de la Lie.

La mère Grosset dormait, ses trois enfants aussi.

L'ivrogne, lui, courait les cabarets, le cidre, les eaux-de-vie et les marcs qui brûlent la gorge.

Si ses amis, vers les 11 heures, ne l'avaient pas poussé à regagner son logis, peut-être aurait-il continué ses libations au point que l'aurore l'eût découvert assoupi et ivre-mort dans un champ, mais, écoutant pour une fois et par malheur la voix de la sagesse, Grosset rentra.

Des gosses, ça dort bien, ça dort à poings fermés, mais le sommeil de Marie Grosset ne sut résister au vacarme provoqué par la venue tardive de son époux, arrivée accompagnée de jurons, de claquemets secs de porte, du bruit de meubles à demi renversés par des pas trébuchants...

— Te voilà sal... !!!

— Tu vas taire ta grande g... !

L'affaire commençait bien. La scène était sinistrement éclairée par une manière de quinquet.

La silhouette de l'homme apparaissait imprécise, monstrueuse, entourée d'ombres dansantes.

La femme, dans sa couche, était plongée dans une presque totale obscurité et, de cette obscurité, parvenait, comme d'un pick-up invisible, une bordée de reproches et d'injures.

Grosset ne fit ni une ni deux : dérouté devant sa femme qui n'acceptait pas ses écrivains puisqu'il était habitué qu'elle se tût le jour où il prenait les devants pour l'attaque, il décida de se montrer le plus fort.

Sortant d'un geste soudain assuré une grosse paire de tenailles d'un tiroir, il s'avança vers son épouse, menaçant :

— Tu vas voir un peu !...

Elle ne savait s'il allait l'assommer ou la tenailler à la manière des tortionnaires du moyen âge. D'un seul bond, elle fut hors du lit.

— Tu crois que je vais me laisser faire, glapit-elle.

Le premier heurt fut déjà des plus violents. Tous deux roulèrent à terre.

La lumière s'éteignit. On entendait des « han », des soupirs, des jurons en breton...

Après les premiers coups, les forces des

deux combattants décuplèrent. Ils sentaient qu'ils se battaient à mort.

Mais l'alcool fut le premier des vainqueurs. Il annihilait vite les forces de Grosset. Ses poings frappèrent avec moins de poids... et la femme finalement eut le dessus.

La porte d'entrée était restée entre-bâillée et, d'une rude bourrade, la Grosset envoya son mari rouler dehors.

Il s'écrouta au sol comme une masse, tout contre un lourd rouleau de pierre comme il s'en trouve encore en Bretagne pour écraser le grain.

La femme regarda un instant la brute à terre. Peut-être serait-elle allée se coucher sur le coup, si Grosset n'avait fait sur le moment des efforts pour se relever et s'il n'avait pas proféré des menaces à son égard.

— Ça va recommencer, se dit-elle... Vaut autant continuer quand j'ai le dessus.

Et elle alla tout droit à l'écurie et en revint avec une paire de rênes.

Les lanières de cuir s'abattirent à quelques reprises sur les reins du malheureux, achevant de lui ôter toute énergie.

Il n'offrit aucune résistance lorsque, se servant toujours des guides, elle le ligota ferme et serré au rouleau de pierre.

Il se passa alors dans l'esprit de la femme quelque chose de très simple. Elle en avait assez... et, sans davantage penser, elle s'empara d'un gourdin et frappa tant et plus sur l'ivrogne qui ne pouvait se défendre.

Aux premiers coups, l'homme gémit, il sursauta comme il le pouvait, malgré ses liens. Mais les coups ne cessèrent pas et il hurla, il pleura, il supplia que le martyr prenne fin.

Elle, elle visait aux jambes et telle une furie elle s'acharnait et frappait et frappait encore.

Les coups tombaient avec un bruit mat. Les os craquaient...

Les cris de douleur du supplicié déchiraient la nuit.

Des voisins, Jean-Baptiste Robert et le père Caro, furent réveillés par les hurlements... mais, à la campagne, la nuit, on ne sort pas pour si peu de chez soi ; ils ne bougèrent point.

Enfin, lorsque Grosset perdit connaissance, le silence revint et la femme Grosset, tout en posant sa matraque, poussa un profond soupir de soulagement :

— Comme ça, maintenant, il ne sortira plus si souvent... Il a les jambes sûrement brisées.

Satisfaite d'avoir ainsi rendu justice, la fermière songea alors qu'elle était aussi épouse.

Elle délia le malheureux et le traîna comme elle put jusqu'à sa couche.

— Ça... pour ça, il a été bien touché, remarqua-t-elle, car le blessé ne donnait toujours pas signe de vie.

Et, pleine d'un dévouement à retardement, elle courut chez Jean-Baptiste Robert et chez Caro, leur raconta brièvement ce qui s'était passé et les pria d'aller chercher le médecin de toute urgence.

Le docteur ne tarda pas d'arriver, mais il n'eut à se pencher que sur un moribond. La science n'avait plus rien à faire en l'espèce. Les deux jambes étaient fracturées, deux artères avaient été broyées sous la violence des coups. Grosset mourait une heure plus tard dans d'effroyables souffrances.

— Il voulait continuer à sortir... Je lui ai cassé les jambes... C'était le meilleur moyen de le retenir, déclara la Grosset au praticien.

Interrogée le lendemain par les enquêteurs, la meurtrière ne démentit pas de cette explication qu'elle juge parfaitement logique et conforme à la vérité.

PHILIPPE ARTOIS.

## LES FRAUDES DU HAVRE



Comme nous le laissions prévoir la semaine dernière, l'affaire est loin d'être terminée, et chaque jour apporte des faits nouveaux. A gauche : encadré d'inspecteurs, Robert Lainé, après son interrogatoire par le juge d'instruction, regagne la prison havraise. A droite : M. Letellier, contrôleur général des douanes, converse avec M. Deloiseau (au centre), receveur principal, partie civile pour les douanes, et M<sup>e</sup> Schmoll (en gris clair), défenseur de Fouligny. (N. Y. T.)

# A HUIS CLOS

## - Causes Salées -

### Entôlage.

Elles sont trois assez jolies filles qui attendent quelque pitié des juges. Ces trois personnes pratiquaient l'entôlage avec une dextérité stupéfiante. Oui, c'était à ce point qu'une de leurs victimes, un assez vieux monsieur, n'admet pas encore qu'il ait été volé par elles. Finalement, devant l'entêtement du vieux polisson, le magistrat se met en colère :

— Enfin, aviez-vous les yeux dans votre poche.

— Oh ! non. Cette protestation est sortie involontairement, semble-t-il, des lèvres du vieux monsieur, qui, maintenant, rougit comme une demoiselle.

L'avocat de la principale inculpée intervient en outre pour achever la confusion du témoin :

— Si monsieur avait eu ses yeux dans sa poche, de quelles joies spectaculaires il se serait privé !

La cliente de l'avocat comprend mal le mot « spectaculaire » qu'elle a entendu sans doute bien rarement et proteste :

— On ne faisait rien d'extraordinaire. Le vieux monsieur, pressé par les questions de l'avocat, avoue qu'il s'offrait au moins une fois par mois de tels spectacles.

— Ce n'est pas bien méchant, ajouta-t-il.

Mais l'avocat insiste et le président intervient :

— Monsieur va-t-il faire figure d'accusé ?

— Pourquoi pas ? On revient au sujet même du procès et le vieux monsieur répète qu'il ne croit pas avoir été volé.

— Pourtant, fait remarquer le magistrat, vous avez constaté la disparition de mille francs.

Ce qui amène cette réplique pleine de sève :

— Oh ! vous savez, j'avais été aussi le matin chez mon notaire...

Mais les trois filles ont d'autres larcins sur la conscience.

Un dimanche de printemps leur a rapporté près de six billets.

La plus grosse des trois a trouvé une excuse :

— Les hommes sont si radins en ce moment. Et puis, il y en avait qui voyaient très bien ce qui se passait et qui se laissaient faire.

La grosse fille ajoute même :

— Il y en avait même un qui me fixait et qui disait : « Encore ! »

Mais cette victime témoignera tout à l'heure et expliquera que ce mot ne signifiait point que la voleuse pouvait pousser son entôlage plus loin.

Un autre témoin — victime lui aussi — interrogé par le président sur les plaisirs spéciaux qu'il éprouvait à se rencontrer dans une chambre d'hôtel avec trois femmes déclare :

— La première me faisait des caresses et l'autre me racontait des histoires... épatantes.

— Et la troisième ? veut savoir le président.

— Oh ! celle-là...

— Oui, elle ne faisait rien, comme dans la chanson.

— C'était une amie des deux autres. Moi ça ne me gênait pas qu'elle fût là.

Et l'accusée — celle qui faisait la troisième à cet étrange jeu — de dire :

— Dehors, il pleuvait.

La culpabilité d'une seule de ces trois filles semble prouvée. En conséquence, seule elle va payer les pots cassés : six mois de prison.

— C'est pas juste qu'on me punisse et que les autres s'en tirent, fait-elle avec un mauvais regard pour ses compagnes.

Le vieux monsieur, qui est maintenant assis au premier rang du public, approuve de la tête.

Pour peu, il demanderait à être emprisonné avec la condamnée pour lui tenir compagnie... et parler du passé !

### Vice et cinéma.

Le petit jeune homme trop maquillé travaillait dans les cinémas.

Il faisait les poches des vieux allumés par son regard vicieux.

Et c'est une autre histoire d'entôlage se déroulant dans le même quartier que la précédente.

Or quelle n'est pas la stupéfaction du public : le vieux monsieur de tout à l'heure est encore cité comme témoin-victime dans cette affaire.

Cette fois, il a constaté quelque chose.

— Et vous n'avez rien dit ? s'étonne le président.

— Je voulais d'abord voir jusqu'où il irait.

— Oui, vous faisiez une étude ?

— J'aime à me renseigner.

Mais le petit jeune homme fait remarquer que le vieux monsieur accepta de le suivre chez lui.

— Pour achever votre étude ? demande le magistrat.

— Il a cru que j'acceptais, se défend le vieux monsieur. Ces petits dégoûtants, ça a un toupet infernal. Quand il m'a proposé, comme à une fille : « Viens-tu chez moi, chéri ? » j'ai haussé les épaules, indigné.

Il a peut-être cru que ça voulait dire oui.

— Et vous vous êtes levé peu après lui.

— Oui, parce que j'avais constaté le vol dont j'étais victime : mon portefeuille avec deux cents francs. Ce qui prouve que je ne le suivais pas pour... enfin, dans de mauvaises intentions, c'est que je l'ai fait arrêter.

— Pardon, c'est un de ses anciens patrons, dont il avait vidé le tiroir-caisse, qui l'a fait arrêter.

— Moi aussi. J'en ai profité.

Un autre témoin se présente à la barre. C'est un ancien sous-officier retraité qui a fait la plus grande partie de son temps comme chef-armurier dans des garnisons de l'Est.

Assistant à l'arrestation, il venait de reconnaître l'inculpé pour avoir été abordé par lui près d'une vespasienne.

L'ancien armurier est rouge d'indignation.

— Ah ! si j'avais eu mes jambes de vingt ans, mais les rhumatismes m'ont empêché de courir après pour le... à l'eau. Parole, messieurs, si je l'avais coincé, il serait passé dans la Seine.

— Il vous a tenu des propos si choquants... cherche à savoir le président, qui, visiblement, s'amuse fort de l'aventure.

— Horribles, des propos horribles. Savez-vous comment il m'a appelé ce saligaud ?

L'ancien armurier, un quinquagénaire tout rond, flanqué d'énormes moustaches blanches, regarde tour à tour les juges et les spectateurs comme s'il préparait son effet.

Il le prépare d'ailleurs puisque c'est en disséquant ses mots que, dans le silence, il dit :

— Il m'a appelé : « Ma jolie » !

Il faut cinq bonnes minutes pour éteindre les rires de la salle.

Le jeune homme fort maquillé rit comme les autres. C'est alors cette réflexion du président :

— Vous êtes un humoriste.

En homme qui se moque de ce qu'on peut dire sur lui, l'inculpé réplique, nonchalant :

— Oh ! je suis tout ce qu'on voudra, moi.

Trois mois de prison avec sursis.

### Hôtel des gangsters.

Il existe à Paris dans une rue proche de l'Opéra, un bar qui s'intitule avec beaucoup d'autorité « Cafés des gangsters ». Il est dans le voisinage immédiat des gros marchands de diamants de la capitale, et cela n'a pas fait peur à ces honorables négociants.

A la XII<sup>e</sup> chambre, l'autre jour, on aurait pu donner à l'affaire n° 19 qui fut jugée très vite, mais non sans jeter un certain trouble dans l'esprit des auditeurs, un nom semblable à celui de l'établissement précité. Par exemple : L'affaire du « Gangster's-Palace ».

Une plaignante, blonde oh combien ! mise à faire crever de jalousie (qu'on excuse ce terme à la mode) la plus parisienne de nos élégantes, et victime par-dessus le marché de toute une bande de sacrépants... Une seule de ces vertus eût suffi à la rendre intéressante, n'est-ce pas ?

Quant aux inculpés, nous allons les voir à l'œuvre.

Voici l'aventure dans toute sa cruauté verdelette :

A la fin de l'an 1933, M<sup>lle</sup> Suzy Z... artiste chorégraphique et pourvue d'un assez joli matelas de billets de mille gagnés à Monte-Carlo — l'histoire ne dit pas comment — mettons que ce soit à la roulette — arrivait dans la Ville Lumière, et faisait choix d'un hôtel de bonne apparence situé non loin de la Butte Sacrée.

M<sup>lle</sup> Suzy aimait trop Montmartre pour vivre à Paris autrement que dans l'orbite de ce lieu de plaisir consacré.

A l'hôtel qu'elle avait choisi d'abord à cause de son emplacement topographique et ensuite parce qu'il lui avait paru bien fréquenté, confortable et proprement tenu, la jeune danseuse ne tarda pas à lier connaissance avec quelques-uns de ses voisins. Le restaurant et le bar dans un établissement de ce genre ne facilitent que trop l'écllosion des sympathies, cela va même quelquefois beaucoup plus loin, selon les tempéraments et les circonstances.

Pour M<sup>lle</sup> Z..., la rencontre qu'elle fit d'un sieur Eddy Billhibay (?), sujet de nationalité ottomane, suffit à son bonheur du moment. Elle accepta de lui une cigarette turque, la lui rendit sous forme d'un

cocktail américain, en tête à tête dans sa chambre meublée de japonaiseries, et après avoir couronné le tout par l'offre d'elle-même, le refit à dîner, puis encore à déjeuner le lendemain, le tout dans l'intimité la plus étroite, toujours.

Le jeune et olivâtre Eddy Billhibay, une fois échappé des bras de sa conquête, n'eut rien de plus pressé que d'aller clamer sa bonne fortune auprès de ses amis et petits copains de l'hôtel.

Il faut croire qu'il appuya davantage sur le tempérament excessif, plein d'ardeur et éminemment inflammable de M<sup>lle</sup> Suzy que sur ses propres qualités de séducteur. Modestie qu'on ne saurait lui reprocher.

Les légendes prennent corps ainsi. On cite une « vamp » qui n'est souvent qu'une trop naïve et crédule pauvre femme. Pas au cinéma, mais dans la vie. Question de perspective !

En quelques heures la réputation de M<sup>lle</sup> Z... ne fut plus à faire. Elle aimait l'amour, le rétribuait au besoin, il n'y avait qu'à poser sa candidature. Et Dieu sait si, à notre époque de chômage, il y a des cœurs à louer ! Le Palace en recéléait suffisamment pour combler les vœux d'une Messaline ou d'une Lucrèce Borgia. Dès cet instant, M<sup>lle</sup> Z... fut assaillie par le troupeau de ces soupirants intéressés. Elle en fut d'abord charmée, puis surprise, enfin sérieusement embarrassée.

Prenait-elle l'ascenseur ? Au moment où la porte allait se refermer, un des jolis messieurs surgissait pour s'introduire auprès d'elle et faire le voyage en sa compagnie, mais non sans profiter de l'occasion *manu militari*. Dans les corridors elle en croissait toujours un ou deux qui profitaient de la surprise et des demi-ténèbres entretenues à dessein, probablement avec la complicité du personnel, pour lui déclarer qu'elle était la plus affolante des créatures et lui en offrir la preuve. Enfin, dans son appartement même, elle ne se trouvait pas à l'abri des entreprises les plus scabreuses, poursuivie qu'elle était par ces audacieux gailards armés de passe-partout fabriqués on ne sait comment...

C'est de la sorte qu'une nuit, malgré les précautions prises par l'infortunée danseuse à l'égard de la fermeture de sa porte, elle se sentit réveillée par la sensation la plus inattendue et aussi la moins désagréable en soi. Lumière faite, quelle ne fut pas la stupeur de la pauvre fille en voyant dans son lit, trop près d'elle, un jeune homme vêtu d'un léger pyjama et d'autant plus entreprenant qu'il avait pu triompher déjà plus qu'à demi de l'artiste endormie, et comble d'infortune, avait l'habitude de se coucher à la russe, c'est-à-dire entièrement nu...

Cette manière de prouver son amour à une femme a souvent fait l'objet de discussions. Les juges du tribunal correctionnel à qui le fait fut conté par M<sup>lle</sup> Z... ne crurent pas indispensable d'en relever la bizarrerie un peu excessive, lorsqu'on a l'esprit positif. Au surplus, les trois inculpés ne méritant guère l'indulgence, il n'était pas indispensable de les priver de ce triomphe d'amour-propre — si l'on peut ainsi dire.

Et, lorsque la plaignante eut ajouté qu'il lui fallut appeler au secours pour se débarrasser de l'intrus, puis que ses légitimes réclamations au bureau de l'hôtel le lendemain demeurèrent lettre morte, l'opinion des magistrats lui devint entièrement favorable.

— En résumé, conclut le président, vous avez été violente, puis plus tard, injuriée par ces individus lorsque vous prîtes la résolution de quitter votre hôtel.

— Monsieur le président, j'en suis encore à me demander si le directeur de cette maison extraordinaire n'était pas de connivence avec ses clients malhonnêtes.

— L'instruction l'a mis hors de cause. Au surplus tout porte à supposer qu'il n'y eut de sa part que de la négligence.

— Négligence ou complicité, j'ai tout de même perdu dans cet hôtel des bijoux et de l'argent, sans compter le reste. Quand je voulus partir, les trois hommes que vous avez à juger, et dont l'un m'avait littéralement violée pendant mon sommeil, s'offrèrent à porter mes bagages. Par crainte, j'acceptai, mais une fois rendue dans ma nouvelle demeure, je constatai la disparition d'une valise contenant des titres et des bijoux dont la liste a été jointe au dossier.

Je manifestai ma surprise à mes trop obligeants porteurs, et c'est alors qu'ils m'injurèrent, me menacèrent, si bien que je ne pus déposer ma plainte au commissariat que le lendemain, car ils surveillaient mes faits et gestes de la rue...

Les trois inculpés protestent de leur innocence une main sur le cœur et avec des regards angéliques. Ils ont malheureusement tous un casier judiciaire éloquent. Aussi le tribunal en profite-t-il pour octroyer aux deux moins coupables quatre mois de prison.

Le séducteur en pyjama, en fera six, après quoi il sera expulsé parce qu'il est tchécoslovaque, ce qui n'empêche pas les sentiments, comme on l'a vu.

J. C.

## UN VRAI CHAT FOURRÉ



Il se nomme Tabby et c'est un vrai chat, mais qui semble avoir un destin symbolique puisqu'il tient ses assises dans l'enceinte de la Cour d'appel criminelle de New-York. Depuis deux ans, les juges, les greffiers, les avocats acceptent avec joie sa présence, le caressent au passage, lui réservent des friandises. Un peu plus, on le consulterait dans les cas difficiles. Tabby s'efforce de se montrer impartial parmi tous ses amis. Mais, pendant les séances du tribunal, la place qu'il préfère est assurément le bureau du président où il se tient silencieux et digne, ainsi qu'on peut s'en rendre compte. (C. D.)

Direction - Administration - Rédaction  
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX<sup>e</sup>)  
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

### ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.  
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

# Causes Salées

(Suite de la page 14.)

## La volupté et le mariage.

Les austères chambres civiles ne connaissent pas la fantaisie : il n'y est question que de chiffres... comptes entre deux associés, différends financiers entre commerçants, conseils judiciaires, divorces qui, eux aussi, ne sont en général que des communautes en liquidation.

Les plaidoiries de ces chambres rendent presque toujours un son de gros sous, le dieu Amour y semble un intrus et certains mots paraissent malsonnants dans cette ambiance sévère.

On plaide pourtant, l'autre jour, devant le tribunal civil un procès de divorce où revenaient sans cesse ces mots imprévus : volupté... désir... plaisir. Pour « situer » l'affaire et ses protagonistes, donnons l'assignation en divorce de la femme :

« Considérant que la dame H. s'est mariée en 1926 et qu'elle n'a pas, depuis cet instant, connu un seul instant de bonheur du fait de l'attitude de son mari ;

« Considérant que celui-ci, par ailleurs industriel fort honorable, lui déclara dès les premiers jours de leur union, qu'il considérait sa femme comme une associée et non comme une amoureuse, qu'en raison de cette profession de foi il se contenta de remplir le devoir conjugal une fois par semaine et à jour fixe : le samedi, estimant qu'il avait ainsi la faculté de se reposer le dimanche de ce qu'il estime un surcroît de travail ;

« Considérant que, lors d'une courte absence de la dame H., elle écrivit à son mari la lettre suivante : *Mon chéri, je suis heureuse d'être éloignée de toi pour l'écrire ce que je n'oserais jamais te dire de vive voix. Mon chéri, je ne connais pas le bonheur, car tu ne m'as pas donné la révélation de la volupté. Comme toute femme, j'avais rêvé d'être folle, de baisers passionnés, d'un amour sensuel et, toi, rudement, tu n'as jamais pris avec moi qu'un plaisir que tu n'as pas su me donner.* »

Et la lettre de l'épouse continuait en évoquant les soirs où elle avait, pour séduire ce mari gelé, arboré des dessous légers, capiteux qu'elle comparait poétiquement à la mousse de champagne qui grise l'homme.

Hélas ! celui-ci ne s'était pas laissé griser, il n'avait même pas regardé la chemise impalpable aux délicieuses transparences, il avait repoussé les caresses de la femme et murmuré : « Laisse-moi dormir ».

« Considérant, continue l'assignation, qu'une jeune femme de trente ans ne peut vivre sans amour ;

« Considérant que le sieur H. remplit le devoir conjugal par nécessité ainsi qu'il prend un bain... »

Les avoués ont vraiment parfois des trouvailles imprévues : le devoir conjugal assimilé au bain en est une, en vérité ! Et l'assignation se termine par cette perle :

« Considérant que toute femme a droit à une ration de volupté et qu'ayant été privée de cette ration la dame H. demande le divorce... »

O cette ration de volupté ! qu'allait en penser le tribunal ! Eh bien ? il estima qu'elle n'était nullement nécessaire à la vie d'une femme :

« Attendu, dit-il, que les rapports entre mari et femme ne sont pas les mêmes que ceux entre amant et maîtresse ;

« Attendu que, lorsque l'époux nourrit et entretient sa femme et qu'elle n'a pas de sévices graves à lui reprocher, elle doit se montrer satisfaite ;

« Attendu que les difficultés de l'heure présente incitent un homme à penser à autre chose qu'à la volupté et à l'accomplissement répété (sic) du devoir conjugal ;

« Le tribunal déclare la dame H. mal fondée en sa demande, l'en déboute. »

En somme, les juges pensent que la crise empêche en quelque sorte le mari de rendre à sa femme les hommages auxquels elle estime avoir droit, et voilà encore une des conséquences imprévues de la crise.

Espérons pour l'honneur de M. H. que M<sup>me</sup> H., puisqu'elle ne peut pas divorcer, n'ira pas chercher ailleurs sa... ration de volupté !

DIDIER RENAUD.

## La petite mythomane.

Nous sommes devant les juges de première instance d'une petite ville célèbre par ses pâtés de venaison.

L'inculpé du jour est un brave homme d'artisan qui, d'un bout de l'année à l'autre, fabrique du charbon de bois au bord des layons de la forêt voisine.

On lui reproche de s'être conduit envers sa fillelette à la façon du vieux Loth, lequel à ce que prétend une certaine poésie répandue sous le manteau :

...Il but,  
Devint tendre,  
Puis fut  
Son gendre.

Cependant, l'enquête a démontré que le prévenu ne buvait guère, et il n'existe en fait d'accusation que celle de la principale intéressée, la petite Jeanne X..., fille du charbonnier.

A la fin du mois d'août 1934, devant le commissaire de police de la ville, Jeanne en effet se présenta pour affirmer que son père s'était livré sur elle à des actes immoraux et contre nature.

Elle donna tant de détails, fit un récit tellement circonstancié que le magistrat, deux jours plus tard, se rendait à la cabane de X..., afin de l'arrêter sous l'inculpation d'attentat aux mœurs.

L'épouse du charbonnier, en face de ce dénouement pour elle imprévisible, courut chez un avocat, lequel après avoir étudié le dossier entreprit les démarches utiles et obtint que l'affaire fût correctionnalisée, l'enfant ne présentant aucune trace de violence, aux dires des médecins consultés.

Dès l'ouverture des débats, nous apprenons que la fillelette, âgée de treize ans, est une enragée de lecture, une rêveuse, et que ses parents lui ont toujours permis de faire ses trente-six volontés.

— Nous l'entendrons tout à l'heure, déclare le président, et comme ce sera à titre de témoin, qu'on la fasse sortir de la salle !

Jeannette écartée, tout de suite le défenseur s'exclame :

— Je m'étonne qu'après les révélations de l'enquête il puisse encore être tenu compte des déclarations de cette petite. C'est une menteuse, une malade, pire même, puisque les psychiatres l'ont trouvée atteinte de mythomanie avérée.

— Il n'y a pas de fumée sans feu, réplique le substitut. En admettant que l'exagération se soit glissée dans les récits de la fillelette, il n'en subsiste pas moins des faits troublants. Elle avait peur de son père, et, quand M<sup>me</sup> X... n'était pas à la maison, il lui fallait en plein jour, sans raison, se déshabiller devant le prévenu qui, au lieu de travailler, assistait en extase à ce spectacle commandé par lui.

— Nous voici déjà loin des premières affirmations de Jeanne. Car, lorsqu'elle alla toute seule se plaindre au commissaire de police, elle lui dit : « Mon père, quand je reste seule à la maison, quitte son chantier, vient vers moi, me prend sur ses genoux et me fait lire dans un livre intitulé *Amours de Tribades*. Pendant que je lis, ses mains tremblent, il soupire, me presse contre lui, et c'est plus d'une fois qu'il a déchiré ma robe et mon jupon pour pouvoir me couvrir de caresses. »

« Abominable littérature ! poursuit l'avocat de X... Et la preuve, c'est que le commissaire a perquisitionné dans le logis de mon client, interrogé la mère et qu'il n'a pas pu retrouver la moindre lingerie arrachée, ni pu faire dire à M<sup>me</sup> X... qu'elle en avait jamais vu quelque chose portant des traces de déchirures.

— Un témoin, réplique le substitut, a déclaré que X... passait souvent des journées entières chez lui et que cela coïncidait avec les absences de sa femme.

— Cela ne prouve pas grand-chose. D'ailleurs ce témoin, un ouvrier polonais, avait été remercié par le charbonnier et il lui en gardait rancune.

Interrogé, X..., qui semble plus chagriné qu'inquiet, répond à toutes les questions qui lui sont posées avec un calme respirant une grande sincérité.

Il dit l'amour tout paternel qu'il portait et porte encore à sa petite fille, les soins qu'il apportait toujours à son instruction, enfin la latitude qu'il lui laissait de lire toutes sortes de livres et feuilletons, mais il ajouta :

— Celui qui a pour titre *Amours de Tribades* fut apporté un jour chez nous par un de mes amis. Avant que j'aie pu remarquer le danger qu'il pouvait faire courir à mon enfant, celle-ci l'avait déjà dévoré. Je jure que jamais je ne lui ai demandé de m'en faire la lecture. Au surplus, lorsque je remis la main dessus, ce fut pour le jeter dans la cheminée.

Introduite devant le tribunal, Jeannette emploie les mots les plus osés pour réitérer ses précédentes déclarations. Immobilité, le front tétu, le regard sournois, les lèvres serrées, la gamine ne regarde personne en parlant. Et les juges ont tôt fait de démolir les unes après les autres les inventions de cette enfant au moral malade.

Conclusion : X... s'entend acquitter, sans dépens ni frais.

Quant à Jeanne, elle sera confiée jusqu'à sa majorité à une maison de redressement.

J. C.

# Conjuration sur l'Europe

(Suite de la page 11.)

l'amitié que semble lui témoigner Olga. Réfléchissez, mon cher ! Ce n'est pas difficile à trouver. Olga travaille actuellement pour Berlin. Son voyage à Riga ne peut qu'avoir un but intéressé, bien défini. Il est impossible que Martov n'en sache pas plus long que nous là-dessus. Ouvrez l'œil en mon absence. D'ailleurs, pour plus de sûreté, je vous ferai faire connaissance ce soir avec un de mes amis dont les conseils vous seront précieux. Sur ce, je propose que nous allions déjeuner...

Comme il me l'avait promis, le même soir Grégory me présenta le capitaine Sabline, ancien officier attaché à la sûreté personnelle de l'Empereur Nicolas II, un homme d'une cinquantaine d'années, mais vif et d'aspect singulièrement jeune.

Nous nous étions rencontrés au cercle Wolmar. Un cercle ? Disons plutôt un tripot, bien que les joueurs qui le fréquentaient eussent tous bonne apparence.

— Vous me laisserez bien finir ma partie de poker ? s'exclama le capitaine Sabline avec un sourire désarmant. J'en suis de quatre-vingts latu. A cent, j'arrête. Il y a, à l'étage au-dessus, un endroit délicieux : des femmes et du champagne... Vous me ferez l'honneur d'accepter une coupe. Après, mais seulement après, je consentirai à vous entendre.

(A suivre.)

M. L.

# Avec les dévaliseurs de trains de marchandises

(Suite de la page 9.)

Et il s'éloigne sans hâte, comme un bon commis qui sert les recherches de son patron. Je comprends maintenant pourquoi il ne convient pas que celui qui fait ce métier ait l'apparence trop jeune.

Avant de se retirer, Alexis a jeté un coup d'œil sur les environs immédiats. Il revient par un autre chemin.

Une coupe entre deux wagons d'une interminable file lui ouvre un passage. Il observe le quai, la route qui le borde de l'autre côté d'une palissade basse.

Il reprend le volant de sa petite voiture

— Ça ira, dit-il, comme pour lui-même.

Je ne suis pas grand clerc — et je m'en honore — en matière de pillage de trains de marchandises. Mais je comprends que « La Puce » vient de repérer le lieu où pourra s'opérer, après le vol, le transbordement et le transport des marchandises, dans la vieille camionnette, jusqu'au hangar de banlieue.

(A suivre.)

M. S.

## VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX

Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre : démangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc. et activer repousse. J'envisage "Grazia" et Franco" mon livre précieux de vérité et de bienfait, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par des charlatans. "Attestations admirables". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé, écrivez-moi, Sœur HAYDEE, à Les Bourdettes - Saint-Agne, TOULOUSE.

25 fr. le cent, adresses à copier main et gr. gains à Cor. s. frals. Modél. trav. grat. Ecr. Ets. SPIREX, R.P. 414, r. du Louvre, Paris

## A MES FRAIS

Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'ÉLECTRICITÉ qui vous permettra de vous guérir immédiatement si VOUS SOUFFREZ DE

**Neurasthénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Vertiges, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Athénie générale, Arthritisme, Artériosclérose, Goutte, Rhumatisme, Sclérose, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie,**

Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé, écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai

**GRATUITEMENT**

une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs. Écrivez ce jour à mon adresse, INSTITUT MODERNE, 30, Avenue Alexandre-Bertrand

**Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST,**

Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 0 fr. 90

LISEZ DANS LE NUMÉRO DE

# SÉDUCTION

qui paraît cette semaine

## THI-DAÏ

par G. de SIX-FOURS

(Illustré par MARILAC)

---

EN UTILISANT LE PETIT COURRIER DE

# SÉDUCTION

qui paraît tous les samedis, vous trouverez ce que vous cherchez.

**EN VENTE PARTOUT : 1 fr. 50**



### ARTICLES D'HYGIENE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indechirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SÉCURITÉ ABSOLUE !

N° 100	« Ivraie »	Soie blanche fine.	10.
N° 100 bis	« Réservoir Ivraie »	»	11.
N° 101	« Velouté »	Soie rose ext. fine.	12.
N° 101 bis	« Réservoir velouté »	»	13.
N° 102	« Naturel »	Soie brune surfine.	14.
N° 102 bis	« Réservoir naturel »	»	15.
N° 103	« Cristallin »	Soie blonde superf.	16.
N° 103 bis	« Réservoir cristallin »	»	17.
N° 104	« Polure »	Soie peau ext. superf.	18.
N° 104 bis	« Réservoir polure »	»	19.
N° 105	« Latex »	Soie lactée invisible.	20.
N° 105 bis	« Réservoir latex »	Lavable extra.	20.
N° 106	« Soie chair »	Lavable supérieur.	25.
N° 106 bis	« Supersolchair »	Lavable extra-supér.	40.
N° 107	« Spais »	Lavable d'usage.	65.
N° 108	« Crocodile »	Spécial, américaine.	30.
N° 109	« Boudruche »	extra, 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60.	
N° 110	« Bout américain »	Modèle très court.	5.
N° 111	« Collection »	Mod. variés supér.	25.
N° 112	« Échantillons »	Mod. variés extras.	13.
N° 113	« Assortiment Black Cat »	23 mod. différents.	50.
N° 120	« Le Vérifier »	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.	8.

RECOMMANDÉ : le N° 114 « LATEX », nouveau préservatif donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le N° 106 « SOIE CHAIR », lavable, d'une solidité incomparable.

CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous renseignements et prix, jointi gratuitement à tous nos envois.

ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).

PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 3 francs ; Contre remboursement (seul étranger), port et frais : 3 frs (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)

PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-lettres, mandats-internationaux ou chèques à la

**MAISON P. BELLARD, HYGIÈNE**  
55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9<sup>e</sup>)  
Maison de confiance, la plus connue.  
Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - *Même maison, mêmes articles :*  
22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9<sup>e</sup> (S<sup>e</sup> Boulevard)



M. Cottoni, directeur du contrôle général de surveillance à la Sûreté nationale, vient d'être nommé contrôleur général des services de police administrative. (R.)



L'affaire Bonny-Cotillon, appelée devant le tribunal correctionnel, a été remise au 8 octobre. Voici la plaignante (à gauche) et son avocat, M<sup>e</sup> Jacques Maurier. (R.)



La responsabilité de M. Hueber, ancien maire de Strasbourg, semble être gravement engagée dans l'affaire du crédit municipal de la ville qu'il administrait. L'enquête se poursuit. (R.)



Des perceurs de murailles ont opéré dans une bijouterie située 16, rue de la Chapelle. On voit ici les policiers devant le trou béant fait par les cambrioleurs qui ont opéré avec une audace inouïe. (M.)



Il paraît qu'un fantôme (!) se montre régulièrement la nuit, sur les toits des immeubles portant les n<sup>os</sup> 70, 72 et 74 de la rue de Rome. Voici la foule attendant l'extraordinaire apparition. Mais, ce soir, hélas ! on ne vit rien. (R.)



José Oviedo de La Mota, accusé du vol du trésor de la cathédrale de Pampelune, est arrivé à Paris, venant de Londres, et s'est présenté à la Police judiciaire. Longuement interrogé par le commissaire divisionnaire Priolet, il a protesté de son innocence. Pendant ce temps, une



grande partie du trésor était découverte chez un horloger de Pampelune. A gauche : José Oviedo de La Mota (en clair) sortant de chez M. Priolet. A droite : les inspecteurs contemplant les objets précieux qu'ils viennent de retrouver. (I. C. et V.)